

Innovation Sociétale

Bulletin de veille et de capitalisation

Territoires
Compétences **ESS** Impact
Environnement Transformation
Innovation
RSE Engagement
Numérique

Sommaire

EDITO	4
Le climat et la co-construction du bien commun	4
DOSSIER DU MOIS.....	6
Les outils de la co-construction du bien commun	6
NOUVEAUX MODELES D’AFFAIRES SOCIETAUX.....	11
La Banque Européenne d’Investissement renonce au financement des activités fossiles	12
Réduire ses impôts en achetant des produits d’occasion ou éco-conçus	13
D’ici 2024, la voiture électrique vendue au même prix que son équivalent thermique	14
Ecotree permet d’investir dans les forêts locales	15
Etude OCDE sur l’obésité : des gains économiques substantiels grâce à la prévention	17
L’ESS EN MOUVEMENT	19
Les entreprises de l’ESS ont créé 71 100 emplois entre 2010 et 2018 (A. Letowski)	20
Etude APEC : l’économie sociale et solidaire à la recherche de ses cadres.....	22
Retour sur le Forum National de l’ESS et de l’Innovation Sociale	23
RSE ET ENGAGEMENT DES ENTREPRISES.....	25
L’évaluation au cœur de l’actualité	26
Les collaborateurs au cœur de chaque « raison d’être » ! (Pro Bono Lab)	27
De plus en plus d’entreprises intègrent des objectifs environnementaux dans la rémunération de leurs collaborateurs	29
RWE vise la neutralité carbone en 2040	30
TRANSFORMATION DIGITALE.....	32
Evaluation des usages du digital dans 9 pays (A. Letowski)	33
Rapport Deloitte sur le rôle du numérique pour l’atteinte des Objectifs de Développement Durable.....	34
Bulletin de veille et de capitalisation d’innovation sociétale – n°43 – Décembre 2019	2

La place du numérique dans le projet associatif	36
MUTATIONS DU TRAVAIL & DES COMPETENCES	38
Guide « Tout savoir sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » de l'Orse : la nouvelle édition est arrivée !	39
Le secteur financier perd 700 milliards de dollars par an en n'intégrant pas suffisamment les femmes	41
TERRITOIRES INNOVANTS	44
Chiffre du mois : 92% des entrepreneurs sont attachés à leurs territoires.....	45
Le guide ODD & Collectivités met en lumière bonnes pratiques et territoires-pilotes	46
Après son Tour de France des mécènes, Admical s'ancre durablement dans les régions	47
Giving Tuesday chez Metz Mécènes Solidaires, "catalyseur de générosité »	49
Séparation du bâti et du foncier : la ville de Paris va mettre en vente 500 logements à 5000 euros par mètre carré.....	49
A L'ECOUTE DE LA PLANETE : CLIMAT, ENERGIE & ENVIRONNEMENT	51
COP25 : les négociations climat continuent d'achopper sur le niveau d'ambition adéquat avec un objectif +2°C.....	52
COP25 : des négociations difficiles sur la mise en place de marchés carbone internationaux.....	55
Rapport World Energy Outlook : l'AIE dessine un scénario neutre en carbone	58
Fonds Vert pour le Climat : les pays développés parviennent à combler le désengagement des Etats-Unis ...	61
En 2019, une baisse record de la production d'électricité à partir de charbon dans le monde.....	62
Production Gap Report : le PNUE alerte sur la décennie perdue et invite à se détourner des énergies fossiles	65
Uber entraîne bouchons et pollution dans les grandes villes.....	67
Près de 15% de la production agricole mondiale est perdue entre la récolte et la vente au consommateur final.....	69
POUR ALLER PLUS LOIN.....	71
Evènements clés.....	72
A découvrir.....	73

Le climat et la co-construction du bien commun

La CoP 25 s'est achevée à Madrid dimanche 15 décembre sur un accord partiel dont la seule décision a été de...reporter à la CoP26 les décisions à prendre sur le niveau des ambitions des pays pour réduire leurs émissions afin de s'en tenir à l'objectif +2 degrés de l'Accord de Paris (2015). Les négociations ont été tellement âpres que la phrase la plus employée par nombre d'acteurs était tout au long de ces deux semaines de la CoP « aucun accord plutôt qu'un mauvais accord ». Alors que l'urgence climatique se fait de plus en plus sentir, les États s'enlisent, même si l'Union Européenne et quelques 80 pays en s'engageant à la neutralité carbone d'ici 2050 peuvent peut-être encore peser sur les États les plus récalcitrants. Pendant cette CoP, la mise en place de marchés carbone internationaux qui avait déjà été reportée l'année dernière, n'a pu trouver d'accord.

Donc, un faible (un triste ?) résultat auquel nous consacrons deux articles dans ce bulletin dans la rubrique « A l'écoute de la Planète » (p.51) : l'un général sur la CoP, son déroulement, ses enjeux et les positions des différents acteurs et l'un plus technique -mais tout aussi significatif sur les difficultés actuelles- consacré aux débats sur la mise en place des marchés carbone.

Cette situation de blocage contraste avec les décisions des acteurs économiques et sociaux et les acteurs territoriaux. Ainsi le secteur privé, de plus en plus mis sous pression de l'opinion publique, tend à s'engager dans la neutralité carbone et à intégrer des objectifs environnementaux dans la rémunération de ses collaborateurs. A titre d'exemple, l'un des plus gros émetteurs de carbone européens et mondiaux, l'énergéticien allemand RWE vient de décider de viser la neutralité carbone de son électricité d'ici 2040. Cela résonne avec une des rares bonnes nouvelles dans la lutte contre le réchauffement climatique qui est, selon le cabinet Carbon Brief, la baisse record (-3%) au niveau mondial en 2019 de la production d'électricité à partir du charbon. Le secteur financier, très largement mis en cause par les acteurs de la société civile et accusé souvent de greenwashing jusque dans les couloirs de la CoP 25, devra aussi s'engager.

Avant l'ouverture de la CoP 25, l'Agence Internationale de l'Énergie a proposé un scénario « réaliste » mondial de neutralité carbone compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Nous en rendons compte dans ce bulletin largement car cela confirme le message que martèlent sans relâche les scientifiques du climat sur le fait « qu'ils existent des solutions » dès lors, évidemment, que l'on ne sacrifie pas l'avenir au profit des politiques de court terme.

Le climat, comme les territoires, sont notre Bien Commun. Notre dossier du mois est donc tout naturellement consacré aux « outils de la co construction du Bien Commun ». Ce dossier présente ainsi l'ensemble des travaux et documents de référence réalisés notamment par Le RAMEAU en 2019 à ce sujet en les situant dans le paysage socio-économique du pays et ses transformations. Il s'agit d'aider les acteurs de terrain en leur proposant des données fiables

pour objectiver leurs décisions, des outils adaptés pour passer à l'action et des compétences pour agir efficacement.

Dans ce bulletin, nous accueillons également les contributions de nos partenaires habituels et les en remercions : Pro Bono Lab, Admical et André Letowski qui nous propose notamment une analyse détaillée des créations d'emplois dans l'économie sociale et solidaire depuis 2010. Et nous saluons les publications récentes de deux autres contributeurs réguliers : le Comité21 pour son guide « ODD & Collectivités » et l'ORSE pour son guide « Tout savoir sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » dont ce bulletin se fait écho.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de très belles fêtes de fin d'année.

Bernard Saincy

Président d'Innovation Sociale Conseil

Les outils de la co-construction du bien commun



Source : Le RAMEAU

Force est de constater que 2019 a été une année charnière pour la co-construction du bien commun. D'un point de vue institutionnel, 3 marqueurs indiquent des changements profonds à l'œuvre :

- Le [Grand Débat](#)¹ marque une nouvelle méthode d'écoute des citoyens. Il n'est plus possible de ne pas être à l'écoute des attentes et de la diversité des modes d'expressions des Français.
- La [loi PACTE](#)² établit un nouveau rôle des entreprises qui n'ont plus comme seul objectif de créer des richesses, mais aussi de contribuer à l'équilibre collectif.
- La [feuille de route des ODD](#)³ définit les objectifs collectifs auxquels nous sommes collectivement et solidairement responsables. Il ne s'agit pas seulement de suivre les grands indicateurs de l'ONU, mais surtout d'identifier comment chacun peut y contribuer.

Les territoires sont déjà à l'action. C'est ce qu'ont rappelé les « [catalyseurs territoriaux](#) »⁴ lors de la [5^{ème} Rencontre](#)⁵ des pionniers des alliances en territoire. Nous devons collectivement valoriser la capacité d'action collective des territoires, et encourager l'émergence de la 3^{ème} ingénierie territoriale. Cette dernière vient compléter celle de l'ingénierie de gestion et celle du management de projets territoriaux. Il nous faut « apprendre à faire alliance », et les catalyseurs en sont les animateurs de proximité. Les territoires sont donc déjà à la manœuvre, mais savons-nous les écouter à la juste valeur de leurs actions de R&D sociétale ?

De leur côté, les Français nous rappellent notre « devoir d'alliance » entre les collectivités, les entreprises et les associations. Selon [l'étude IMPACT-Citoyens](#)⁶ de l'Observatoire des partenariats, 81% d'entre eux considèrent les nouvelles alliances comme nécessaires, voire indispensables. Ils en établissent clairement les impacts : capacité de mobilisation des engagements individuels, source d'innovation territoriale et sociétale, vecteur de performance des organisations publiques et privées, mais aussi de confiance collective sur les territoires. Les Français sont donc prêts pour la co-

¹ http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/03/Le-RAMEAU-Contribution_grand-debat.pdf

² <https://www.economie.gouv.fr/plan-entreprises-pacte#>

³ <https://www.agenda-2030.fr/actualites/feuille-de-route-de-la-france-pour-lagenda-2030-368>

⁴ <http://www.lerameau.fr/la-co-construction-territoriale/>

⁵ http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/09/Synthese_5%C3%A9me_Rencontre_Pionniers_2019_BAD.pdf

⁶ <http://observatoire-des-partenariats.fr/le-devoir-dalliance-evoque-par-les-francais>

Dossier du mois

construction, mais savons-nous valoriser suffisamment ce qui existe déjà plutôt que de rêver ce qui pourrait être ?

Enfin les acteurs publics ne sont pas inactifs, loin de là. De la préfiguration de la [Fondation des Territoires](#)⁷ à [10% pour tout changer](#)⁸, en passant par la [mission ministérielle](#)⁹ « Accélérer les alliances stratégiques entre les collectivités, les entreprises et les associations », de nombreuses initiatives montrent l'ouverture des institutions pour co-construire des politiques publiques à la hauteur de nos défis collectifs.

Alors que faut-il de plus ? Sans doute mieux valoriser la diversité des méthodes et outils pour aider les organisations à passer à l'action. La question pour beaucoup d'entre nous n'est plus « faut-il faire », mais « comment faire ». Quels sont donc leurs besoins et comment y répondre concrètement ? 14 ans de recherche empirique du RAMEAU sur la co-construction entre mondes riches de leurs différences permettent d'éclairer la question.

Les acteurs de terrain ont trois natures de leviers complémentaires : des données fiables pour les aider à prendre des décisions, des outils adaptés pour passer à l'acte et des compétences pour agir efficacement. Toute l'année 2019 a été l'occasion d'affiner les besoins et d'y répondre avec une diversité de solutions en matière de données, d'outils et de compétences.

DES DONNEES FIABLES POUR AIDER A LA DECISION :

Le [programme IMPACT](#)¹⁰ de l'Observatoire des partenariats qualifie les effets concrets des nouvelles alliances. Il propose d'ores et déjà 3 natures d'outils complémentaires :

- Les **études**, à l'exemple d' [IMPACT-Citoyens](#)¹¹, pour comprendre la position et les pratiques des acteurs. Au-delà des citoyens, les études concernent aussi les élus, les dirigeants d'entreprises et les responsables associatifs. Ce regard a aussi été [croisé avec celui des chercheurs](#)¹².
- La **base de données** [IMPACT-Pratiques innovantes](#)¹³ qui illustre au travers de près de 200 études de cas la diversité des objectifs, des pratiques et des maturités à la fois des modes d'engagement, des partenariats et des dynamiques de co-construction territoriale.
- Les **indicateurs de fragilité territoriaux**. Que ce soit l'analyse [IMPACT-Territoires](#)¹⁴ ou des rapports régionaux ([IMPACT-Occitanie](#)¹⁵, [IMPACT-Grand Est](#)¹⁶), une meilleure connaissance des priorités territoriales permet d'engager des dialogues constructifs pour identifier la capacité à agir face aux défis communs sur un territoire.

⁷ <http://www.lerameau.fr/jacqueline-gourault-une-ministre-tres-attentive-a-la-co-construction-territoriale/>

⁸ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20de%20travail.pdf>

⁹ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/10/Lettre-Mission-G-ATTAL-Alliances-C-Racon-Bouzon-CBH.pdf>

¹⁰ <http://observatoire-des-partenariats.fr/rapport-de-cadrage-programme-impact>

¹¹ <http://observatoire-des-partenariats.fr/le-devoir-dalliance-evoque-par-les-francais>

¹² http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/03/ObsPartenariats-EtudeExploratoire-Programme_IMPACT-vf.pdf

¹³ <http://observatoire-des-partenariats.fr/impact-pratiques-innovantes>

¹⁴ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/10/ObservatoirePartenariats-Etude-IMPACT-Territoires-BAD.pdf>

¹⁵ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/11/ObservatoirePartenariats-Etude-IMPACT-Occitanie-v2.pdf>

¹⁶ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/12/ObservatoirePartenariats-Etude-IMPACT-GrandEst-vf.pdf>

Dossier du mois

DES OUTILS ADAPTES ISSUS DE LA PRATIQUE DES « PIONNIERS » :

Au-delà des [publications](#)¹⁷ et du [centre de ressources](#)¹⁸ de capitalisation des pratiques de pionniers, Le RAMEAU a publié en décembre 5 kits pratiques pour aider à agir simplement et efficacement :

- [L'innovation sociétale](#)¹⁹,
- [La co-construction territoriale](#)²⁰,
- [L'hybridation des modèles socio-économiques](#)²¹,
- [L'évaluation partenariale](#)²²,
- [Les partenariats associations – entreprises](#)²³.

Les travaux sur l'évaluation partenariale (cf. [référentiel](#)²⁴ « l'évaluation partenariale en pratique », ainsi que le centre de ressources numériques ([CRN](#)²⁵) dédié) reflètent en particulier les fondamentaux des nouvelles alliances. Plus spécifiquement, [l'état des lieux des partenariats associations – entreprises](#)²⁶ de la [mission ministérielle](#)²⁷ souligne les avancées significatives réalisées en quelques années sur la capacité d'acteurs différents à dépasser leurs différences pour créer ensemble des solutions qui permettent à la fois de réduire les fragilités et inventer de nouveaux moteurs de développement économique durable.

DES COMPETENCES QUI SE CONSTRUISENT AU TRAVERS D'UNE DIVERSITE DE FORMATS D'APPROPRIATION :

Après avoir capitalisé les enseignements des parcours d'expérience réalisés durant 9 mois avec des pionniers volontaires pour co-développer de nouvelles méthodes ([parcours « co-construction territoriale »](#)²⁸ avec le CGET, [parcours « modèles socio-économiques »](#)²⁹ avec le FONJEP, et [parcours « alliances innovantes »](#)³⁰ avec le Ministère de l'Education Nationale), Le RAMEAU a conçu avec la Caisse des Dépôts et Le Groupe La Poste la plateforme « l'innovation territoriale en actions » pour permettre aux acteurs de terrain de monter en compétences grâce à des outils en accès libre et en auto-formation. La série de webinaires mensuels a permis tout au long de l'année de cheminer avec 300 territoires et de co-construire des réponses adaptées à la diversité des besoins. Ces modalités répondent au 1^{er} kilomètre des besoins qui peuvent ensuite être complétés par des MOOC en ligne réalisés avec l'ESSEC et/ou au travers d'accompagnement que peuvent réaliser les dispositifs publics et privés qui existent sur les territoires.

¹⁷ <http://www.lerameau.fr/category/actus/>

¹⁸ <https://innovationterritoriale.platformecapitalisation.org/>

¹⁹ <http://www.lerameau.fr/kit-innovation-societale/>

²⁰ <http://www.lerameau.fr/kitco-constructionterritoriale/>

²¹ <http://www.lerameau.fr/kit-modeles-socio-economiques-dinteret-general/>

²² <http://www.lerameau.fr/kit-evaluation-partenariale/>

²³ <http://www.lerameau.fr/kit-partenariats-associations-entreprises/>

²⁴ https://innovationterritoriale.platformecapitalisation.org/wp-content/uploads/2019/11/Referentiel2019_LR_BD_Pages.pdf

²⁵ <https://evaluation-partenariale.platformecapitalisation.org/>

²⁶ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/12/MissionAlliances-EtatLieuxPartenariat.pdf>

²⁷ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/10/Lettre-Mission-G-ATTAL-Alliances-C-Racon-Bouzon-CBH.pdf>

²⁸ http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2018/12/Le_RAMEAU-EnseignementsParcoursCoConstructionTerritoriale.pdf

²⁹ https://innovationterritoriale.platformecapitalisation.org/wp-content/uploads/2019/01/Le_RAMEAU-Etat_Art_MSE.pdf

³⁰ http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2018/03/LR_MVA-CadrageParcours-dexperience_AlliancesInnovantes-v12-03-2018.pdf

Dossier du mois

Ces différents outils permettent de répondre à la conduite du changement nécessaire pour faire face à l'ampleur des transformations que doivent affronter les organisations et les territoires. 2019 a été l'occasion de formaliser une approche systémique de la co-construction, des Objectifs de Développement Durable jusqu'à la contribution des écosystèmes territoriaux, des organisations et des personnes :

Une vision holistique de l'Action collective



Source : Le RAMEAU

En synthèse, dans la continuité des travaux menés sur les mutations de l'intérêt général en France (cf. [dossier JURIS-Associations](#)³¹: « L'intérêt général, un concept en mutation ! »), Le RAMEAU a publié en 2019 une série de documents de références :

- Sur la **vision** : la note prospective « L'ODD 17, une nouvelle philosophie politique » explique combien l'Action Collective est indispensable pour (re)créer le Lien commun (note disponible sur demande). De plus, Le RAMEAU s'est associé au Comité 21 pour la publication du guide « ODD et Collectivités territoriales » qui outille très concrètement les territoires pour faire des ODD un outil d'animation de la co-construction locale.
- Sur l'**action collective** : les travaux sur l'hybridation des modèles socio-économiques ([référentiel](#)³² « les modèles socio-économiques d'intérêt général », le [MOOC](#)³³ « les nouveaux modèles économiques associatifs » et le [rapport](#)³⁴ « 21 jours pour convaincre sur l'hybridation des modèles socio-économiques ») permettent d'éclairer sur l'utilité de s'appuyer sur une diversité de modèles, et notamment sur les spécificités des modèles d'intérêt général.
- Sur la **gestion régulatrice** : les travaux sur l'évaluation partenariale (cf. [référentiel](#)³⁵ et [CRN](#)³⁶) donnent un cadre de référence pour mieux valoriser l'action collective.

³¹ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/04/dossierJA-ig.pdf>

³² <https://fr.calameo.com/read/004648343de680f60ffd0?authid=8lodY4wdmH7G>

³³ <https://www.coursera.org/learn/nouveaux-modeles-economiques-associations>

³⁴ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/09/LR-MSE-NoteProspectiveHybridation-09-2019-BAD.pdf>

³⁵ https://innovationterritoriale.platformecapitalisation.org/wp-content/uploads/2019/11/Referentiel2019_LR_BD_Pages.pdf

³⁶ <https://evaluation-partenaireale.platformecapitalisation.org/>

Dossier du mois

Alors, si 2019 a été l'année de co-construction des outils de co-construction, quel doit être l'objectif collectif pour 2020 ? Sans aucun doute celui de passer à l'action, à la fois en écoutant les territoires, en expérimentant de nouvelles approches localement et en co-élaborant de nouveaux lieux de dialogues collectifs. C'est à cela que s'attellera Le RAMEAU dès le 6 janvier. D'ici-là, nous souhaitons à chacun de très belles fêtes de fin d'année.

Charles-Benoît HEIDSIECK

Président-fondateur du RAMEAU



Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT RENONCE AU FINANCEMENT DES ACTIVITES FOSSILES.....	12
REDUIRE SES IMPOTS EN ACHETANT DES PRODUITS D'OCCASION OU ECO-CONÇUS	13
D'ICI 2024, LA VOITURE ELECTRIQUE VENDUE AU MEME PRIX QUE SON EQUIVALENT THERMIQUE.....	14
ECOTREE PERMET D'INVESTIR DANS LES FORETS LOCALES.....	15
ETUDE OCDE SUR L'OBESITE : DES GAINS ECONOMIQUES SUBSTANTIELS GRACE A LA PREVENTION.....	17

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

La Banque Européenne d'Investissement renonce au financement des activités fossiles

La décision est « *historique* », selon le ministre de l'Économie français Bruno Le Maire. C'est « *un bond de géant* », pour le président de la Banque européenne d'investissement (BEI) Werner Hoyer. « *Nous allons arrêter de financer les énergies fossiles et nous allons lancer la plus ambitieuse stratégie d'investissements pour le climat de toutes les institutions financières publiques dans le monde* », a ainsi annoncé Werner Hoyer jeudi 14 novembre. Dès juillet, la BEI avait préconisé de ne plus investir dans les projets liés aux énergies fossiles, y compris le gaz naturel. Mais il fallait attendre la validation de son conseil d'administration, composé de représentants des États membres et de la Commission européenne. C'est désormais chose faite.

Plusieurs ONG ont dénoncé les hésitations autour de l'inclusion des projets liés au gaz, la moins émettrice en CO₂ des énergies fossiles. Mais jeudi, la Commission européenne a soutenu la nouvelle politique de la BEI excluant ainsi le gaz, et s'est dit satisfaite d'un « *arrangement transitoire pour l'abandon progressif des projets gaziers, y compris les projets vitaux d'interconnexion et de stockage de gaz, les projets dits d'intérêt commun* ».

Fin 2021, la BEI va ainsi introduire une norme de performance, soit un seuil d'émissions fixé à 250 grammes de CO₂ par kilowattheure. Tous les futurs projets devront s'y conformer pour être approuvés. Or, cette limite évince les projets gaziers conventionnels selon la BEI. Seul le recours à des gaz « verts » ou des technologies avancées de stockage de carbone par exemple permettraient de répondre à ce critère, estime la banque. Un seuil toutefois jugé trop élevé par l'organisation WWF, qui estime qu'il permet à des centrales à gaz performantes d'être éligibles.

Outre l'annonce phare sur les énergies fossiles, la BEI espère mobiliser jusqu'à 1 000 milliards d'euros d'investissements dans l'action pour le climat et le développement durable au cours de la prochaine décennie. Selon la BEI, un euro sur deux investi par la banque d'ici 2025 sera dédié à des projets environnementaux.

Ces annonces apparaissent comme des premiers pas vers la banque du climat que la future présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé de ses vœux. Il s'agit ainsi d'aligner la politique d'investissement de la BEI sur les engagements pris lors de la signature de l'Accord de Paris sur les réductions d'émissions de gaz à effet de serre. La France a déclaré être prête à augmenter sa participation au capital pour servir cette ambition.

La décision a été saluée par plusieurs ONG, même si elle reste jugée trop tardive face aux enjeux climatiques. Les Amis de la Terre ont notamment appelé toutes les autres banques, privées et publiques, à s'en inspirer. Sur le charbon, c'est encore loin d'être le cas pour tous les acteurs financiers français, selon un rapport du 14 novembre 2019 de la branche française des Amis de la Terre.

Selon Greenpeace et WWF, 19 États membres ont soutenu la nouvelle politique, y compris la France et l'Allemagne. Le manque de flexibilité sur le gaz a refroidi plusieurs pays qui ont voté contre ou se sont abstenus. Toujours selon ces organisations, l'Autriche et le Luxembourg se sont abstenus pour protester contre l'inclusion du nucléaire dans cette nouvelle politique.³⁷

³⁷ La Banque Européenne d'Investissement renonce au financement des activités fossiles – pour en savoir plus :

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Réduire ses impôts en achetant des produits d'occasion ou éco-conçus

Récompenser l'achat de produits responsables en baissant les impôts. L'idée vient non pas d'ONG mais de deux patrons d'entreprises, Emery Jacquillat, et Antoine Jouteau. Les deux directeurs de la Camif et de LeBonCoin, respectivement, proposent de mettre en place un crédit d'impôts de 15 % pour les consommateurs qui achèteraient des produits responsables (écoconstruits ou d'occasion) dans une limite de 3 000 euros par an soit 20 000 euros d'achats, hors véhicule. Les réparateurs agréés par les éco-organismes seraient également inclus dans la boucle.

Concrètement, chaque consommateur devrait garder ses factures et les envoyer aux services des impôts en fin d'année pour pouvoir bénéficier de ce dispositif. Pour Emile Jacquillat, « *cette mesure permettra de réduire l'écart de prix entre un produit neuf de base et un produit écoconçu qui coûte plus cher* », mais permet des économies de matière, d'énergie et donc d'émissions de gaz à effet de serre.

Selon les derniers chiffres de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le réemploi a plutôt le vent en poupe... En 2017, 802 000 tonnes de biens ont été vendus au titre du réemploi (qui passe d'une main à l'autre), et de la réutilisation (qui ont été sortis d'une poubelle, éventuellement réparés), c'est 38 % d'augmentation par rapport à 2014.

Un dispositif soutenu par des associations comme Halte à l'Obsolescence programmée (HOP). « *Cette mesure vise à démocratiser l'accès aux produits de seconde main dans une logique d'économie circulaire* », estime HOP. L'association voit ce crédit d'impôt comme un levier temporaire nécessaire pour dynamiser tout l'écosystème économique de la durabilité en attendant que les produits durables, réparables et de seconde main deviennent la norme. Ce soutien public serait analogue aux politiques de soutien aux énergies renouvelables, qui ont permis de faire baisser progressivement les coûts de production d'électricité d'origine renouvelable, qui permet aujourd'hui une compétitivité des sources solaire ou éolienne face aux énergies matures.

Cette mesure innovante a peu de chance d'aboutir. La ministre de la Transition écologique aurait fait valoir que Bercy freinerait sûrement des quatre fers devant un tel dispositif, arguant sa volonté de supprimer les niches fiscales.

« *Cela ne veut pas dire que c'est impossible, on y croit. On a des idées pour financer ce crédit d'impôts, notamment une taxe sur les plastiques non recyclables* », avance le patron de la Camif qui met en avant les bénéfices d'un tel dispositif.

Le secteur de la mode est particulièrement touché par la tendance aux produits de seconde main. Une étude de GlobalData publiée par ThredUp estimait que d'ici 2028 les ventes de produits d'occasion dépasseront celles des enseignes de la fast fashion aux États-Unis et atteindront 64 milliards de dollars.

-
- <https://www.eib.org/en/press/all/2019-313-eu-bank-launches-ambitious-new-climate-strategy-and-energy-lending-policy>
 - <https://www.theguardian.com/environment/2019/nov/15/european-investment-bank-to-phase-out-fossil-fuels-financing>
 - <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/climat-la-bei-renonce-a-financer-les-energies-fossiles-une-decision-historique-147906.html>
 - https://www.liberation.fr/planete/2019/11/15/la-banque-europeenne-d-investissement-ne-financera-plus-les-energies-fossiles-a-partir-de-2022_1763611

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

D'autres secteurs, comme celui de l'électroménager, se mettent au diapason avec des indices de réparabilité pour allonger la durée de vie des produits.³⁸

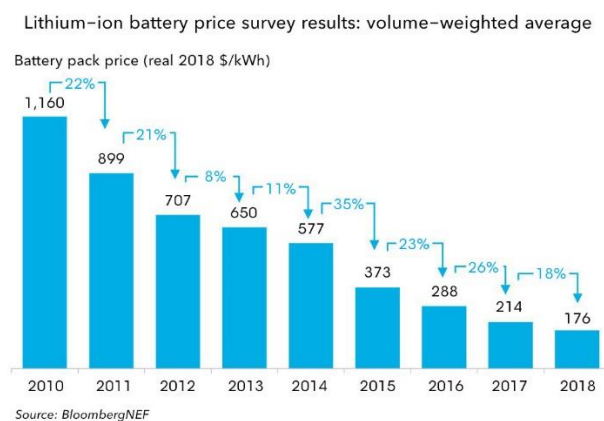
D'ici 2024, la voiture électrique vendue au même prix que son équivalent thermique

D'ici cinq ans, acheter une voiture électrique sera – presque – devenu accessible. Selon une étude du cabinet de conseil AlixPartners, publiée en septembre 2019, les prix d'un véhicule électrique seront en effet très proches de ceux d'un modèle thermique. En cause, la baisse des coûts de production des batteries, qui représentent actuellement un tiers du prix.

Les experts estiment que grâce aux effets d'échelle et à l'amélioration des technologies, leur coût passera sous la barre des 100 dollars le kilowattheure (kWh) en 2024 contre 140 dollars aujourd'hui, soit une baisse de 35 % en moyenne. Ce seuil rendra la propulsion électrique comparable à la propulsion thermique, permettant de lever l'un des principaux freins à leur développement.

Une étude de Bloomberg New Energy Finance parue en début d'année montre la trajectoire décroissante fulgurante des packs de batteries lithium depuis le début de la décennie, alors que les coûts de stockages ont été divisés par 10.

Figure : évolution du prix des batteries lithium (en dollars constant par kWh)



« Le pari électrique se joue maintenant, avec le lancement de très nombreux véhicules, particulièrement en Chine et en Europe. Les questions liées aux batteries électriques sont donc cruciales pour le développement de ce type de véhicules : la domination chinoise, les enjeux liés à la charge rapide et à

³⁸ Réduire ses impôts en achetant des produits d'occasion ou éco-conçus – pour en savoir plus :

- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/economie-circulaire/isr-rse/reduire-ses-impots-en-achetant-des-produits-d-occasion-ou-ecoconcus-c-est-l-idee-de-la-camif-et-de-leboncoin-147923.html>
- <http://www.leparisien.fr/societe/et-si-acheter-d-occasion-faisait-baisser-ses-impots-12-11-2019-8191140.php>
- <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/le-patron-de-leboncoin-propose-un-credit-dimpot-en-faveur-de-loccasion-1146436>

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

la taille des batteries sont incontournables pour le développement de ce marché », selon les auteurs du rapport d'AlixPartners.

Les constructeurs automobiles mondiaux se sont ainsi engagés à investir 200 milliards de dollars dans l'électrification de leur gamme d'ici 2024. Selon les prévisions des spécialistes, l'électrique pourrait représenter 19 % du marché européen en 2025, et 40 % en 2030 contre moins de 3 % aujourd'hui. Reste toutefois une inconnue : celle du prix des matières premières comme le cobalt, le nickel ou le lithium.

La question des infrastructures de recharge est également mise sur la table, notamment par l'association des constructeurs européens (ACEA) et de l'ONG Transport & Environment. Ils viennent d'interpeller les autorités européennes sur la nécessité de faciliter l'installation de bornes, et leur financement. *« Il y a moins de 30 000 points de charge publics aujourd'hui en France, détaille Christian Peugeot, président du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA). Au rythme actuel, nous ne serons pas à 100 000 en 2022. »*

En attendant, le gouvernement vient de lancer avec l'Avere (Association nationale pour le développement de la voiture électrique) un portail internet « Je-roule-en-électrique.fr » afin d'impulser le changement. Les utilisateurs sont invités à répondre à un questionnaire et sont aiguillés vers plusieurs modèles de voitures électriques correspondant à leurs usages.³⁹

Ecotree permet d'investir dans les forêts locales

Pourquoi s'acheter une forêt, coûteuse à entretenir, quand on peut s'acheter juste un arbre ? Les fondateurs d'Ecotree sont partis de cette idée simple, avec pour objectif de démocratiser l'investissement forestier. Et cela marche ! Créée en 2016, la startup est devenue rentable dès 2018. Au mois de septembre 2019, elle a levé 3 millions d'euros auprès du fonds Accurafy4 et de ses deux actionnaires historiques, Finistère Angels et West Web Valley, pour continuer d'acheter des forêts et commencer une expansion vers le nord de l'Europe.

La startup propose aux épargnants sur son site Internet d'acheter un ou plusieurs arbres. Pour 18 euros, l'internaute devient propriétaire d'un châtaignier dans la forêt de Cleden Poher dans la Finistère, pour 53 euros, ce sera un peuplier de la forêt de Luthenay dans la Nièvre, pour 22 euros, un mélèze de la forêt de Gioux dans la Creuse, etc. Les choix d'arbres et de prix sont nombreux. En moyenne, le panier moyen tourne autour de 80 euros, certains particuliers allant jusqu'à souscrire un abonnement pour investir tous les mois.

En échange de l'achat, l'épargnant peut espérer un rendement estimé autour de 2% annuels, qui sera payé in fine au moment de la valorisation effective de l'arbre, au bout de plusieurs dizaines d'années. L'horizon de coupe varie selon l'essence de l'arbre et peut aller de 15 ans pour un peuplier, jusqu'à 91

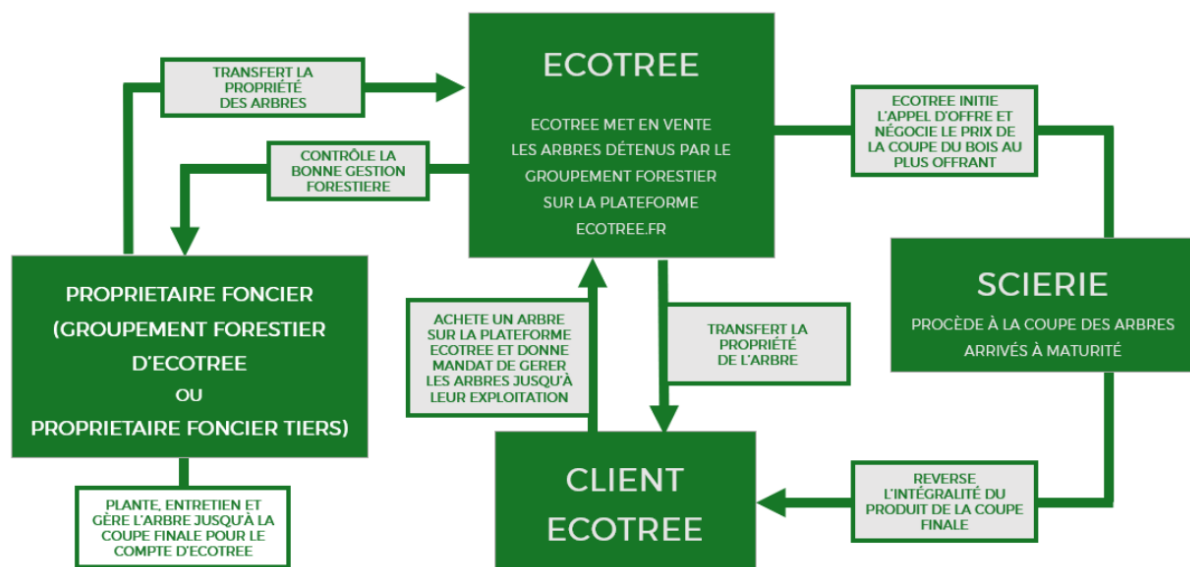
³⁹ D'ici 2024, la voiture électrique vendue au même prix que son équivalent thermique – pour en savoir plus :

- <https://www.alixpartners.com/media-center/press-releases/nouvelles-mobilites-dans-l-automobile/>
- <https://www.je-roule-en-electrique.fr/>
- <https://www.novethic.fr/actualite/energie/mobilite-durable/isr-rse/la-voiture-electrique-vendue-au-meme-prix-que-son-equivalent-thermique-d-ici-2024-147863.html>
- <https://about.bnef.com/blog/behind-scenes-take-lithium-ion-battery-prices/>

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

ans pour un chêne. Un investissement de long terme. La startup propose également une formule par abonnement mensuel, qui permet de faire grossir progressivement sa propre forêt.

Figure : schéma global de l'opération pour un client d'Ecotree



Source : Ecotree.

Toutes ces forêts appartiennent à Ecotree, qui gère autour de 600 hectares aux quatre coins de la France. La startup propose même aux internautes propriétaires de terrains boisés de les leur racheter. Elle s'engage à gérer de manière durable ces forêts naturelles, notamment en replantant trois arbres pour un arbre coupé, ou même à en créer de nouvelles en rachetant d'anciens terrains agricoles.

Depuis peu, elle propose également de conclure des baux forestiers avec des propriétaires privés de forêts. « Nous recevons beaucoup de dossiers, car c'est une vraie problématique économique pour certains, confie Baudouin Vercken, l'un des cofondateurs d'Ecotree, à Novethic. Cela permet à des propriétaires de sortir d'une impasse sylvicole. » Le principe pour Ecotree reste le même : la start-up gère la forêt et vend les arbres à l'unité sur son site. Seule différence, elle n'est pas propriétaire du foncier, mais locataire.

Quant à l'investisseur, qu'il s'agisse de l'un des 15 000 particuliers ayant acheté un ou plusieurs arbres, ou bien des 350 entreprises partenaires (SNCF, Aviva, Butagaz, etc.), il dispose d'indicateurs pour suivre l'évolution de son bien. Il peut localiser son arbre et suivre l'évolution de sa valorisation, et connaître le niveau de gaz à effet de serre absorbé par son investissement. Pour les entreprises, Ecotree propose des parcours plus complets, incluant des outils de communication sur l'engagement RSE (Responsabilité sociétale et environnementale) de l'entreprise.⁴⁰

⁴⁰ Ecotree permet d'investir dans les forêts locales – pour en savoir plus :

- <https://ecotree.fr/>
- <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/investir-pres-de-chez-vous-ecotree-fait-pousser-des-arbres-avec-votre-argent-147572.html>

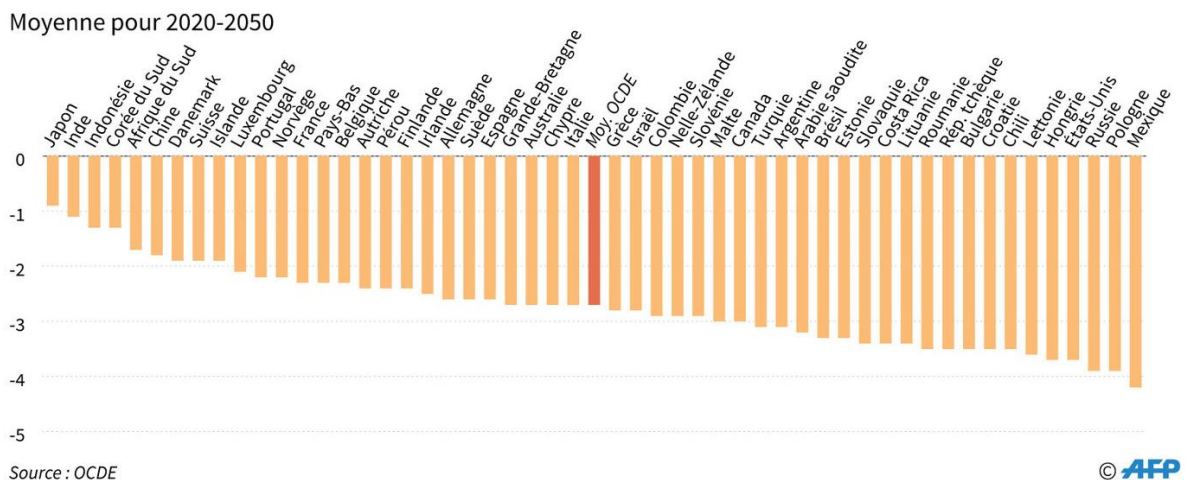
Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Etude OCDE sur l'obésité : des gains économiques substantiels grâce à la prévention

Un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévient que les maladies liées à l'obésité feront plus de 90 millions de victimes dans les pays de l'OCDE au cours des 30 prochaines années, réduisant l'espérance de vie de près de trois ans. La publication note que la maladie réduira également le produit intérieur brut (PIB) de 3,3 % dans les pays de l'OCDE et aura un impact sur les budgets personnels par des dépenses supplémentaires pouvant atteindre 360 dollars par habitant et par an.

Paru le 10 octobre, le rapport intitulé « The Heavy Burden of Obesity - The Economics of Prevention » utilise la modélisation par micro-simulation pour analyser l'obésité et la surcharge pondérale dans 52 pays (dont l'OCDE, l'UE et le G20). Cette publication présente des arguments économiques en faveur d'une augmentation urgente des investissements dans les politiques visant à promouvoir des modes de vie sains et à s'attaquer au problème mondial croissant de santé publique que constitue l'obésité. Le rapport propose également un certain nombre de politiques qui pourraient améliorer les résultats en matière de santé tout en constituant un bon investissement pour les pays.

Figure : années d'espérance de vie perdues à cause du surpoids



Selon les auteurs, plus de 50 % de la population est actuellement en surpoids dans 34 des 36 pays de l'OCDE et près d'une personne sur quatre est obèse, les taux moyens d'obésité des adultes dans les pays de l'OCDE étant passés de 21 % en 2010 à 24 % en 2016. Les pays de l'OCDE consacrent déjà 8,4 % de leur budget total de santé au traitement des maladies liées à l'obésité, soit un total de 311 milliards de dollars par an, soit 209 dollars par habitant. La publication souligne que l'obésité est responsable de 70% des coûts de traitement du diabète, 23% des maladies cardiovasculaires et 9% des cancers.

Le rapport note que les enfants en surpoids réussissent moins bien à l'école et sont plus susceptibles de manquer l'école et de terminer leurs études supérieures. Ils montrent également une satisfaction de vie plus faible.

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Les auteurs signalent que les adultes obèses courent un plus grand risque de souffrir de maladies chroniques comme le diabète et de voir leur espérance de vie réduite. Dans l'UE, la publication constate que les femmes et les hommes appartenant au groupe des revenus les plus faibles sont respectivement 90 % et 50 % plus susceptibles d'être obèses que ceux qui ont les revenus les plus élevés, ce qui renforce les inégalités. Les personnes souffrant d'au moins une maladie chronique associée à l'embonpoint sont 8 % moins susceptibles d'avoir un emploi l'année suivante et, lorsqu'elles ont un emploi, elles sont 3,4 % plus susceptibles d'être absentes ou moins productives.

Le point clé du rapport traite du caractère essentiel de la prévention. Selon le rapport, chaque dollar investi dans la prévention de l'obésité générerait un rendement économique pouvant atteindre six dollars. Les solutions pourraient inclure :

- l'étiquetage des aliments et des menus ;
- la prescription d'activité physique par les médecins de soins primaires ;
- des programmes de bien-être sur le lieu de travail ;
- un accès accru aux transports publics actifs ;
- la promotion de l'activité physique dans les écoles ;
- la réglementation de la publicité des aliments malsains aux enfants ;
- la reformulation des aliments.

La France a longtemps été épargnée par le problème de l'obésité. Avec la déstructuration des familles, l'allongement des distances travail/domicile, le recours croissant aux plats préparés et à la restauration rapide, la proportion de personnes en surpoids augmente assez rapidement. La tradition gastronomique française constituait tout à la fois un garde-fou et un frein à l'engagement de programmes de réduction des apports caloriques.

La spécificité française pourrait disparaître d'ici le milieu du siècle. Le sujet de l'obésité n'était pas jusqu'à une date récente une priorité. Depuis une dizaine d'années, des campagnes ont été néanmoins lancées afin de sensibiliser l'opinion sur cette question. L'étiquetage sur les produits alimentaires commence à évoluer afin de mentionner les apports calorifiques.⁴¹

⁴¹ Etude OCDE sur l'obésité : des gains économiques substantiels grâce à la prévention – pour en savoir plus :

- <http://www.oecd.org/health/the-heavy-burden-of-obesity-67450d67-en.htm>
- <https://lesfrancais.press/lobesite-ruine-la-sante-et-leconomie/>
- <https://www.la-croix.com/Economie/L-obesite-coute-cher-prevenir-rentable-selon-OCDE-2019-10-10-1301053348>



L'ESS en mouvement

LES ENTREPRISES DE L'ESS ONT CREE 71 100 EMPLOIS ENTRE 2010 ET 2018 (A. LETOWSKI)	20
ETUDE APEC : L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A LA RECHERCHE DE SES CADRES	22
RETOUR SUR LE FORUM NATIONAL DE L'ESS ET DE L'INNOVATION SOCIALE	23

Les entreprises de l'ESS ont créé 71 100 emplois entre 2010 et 2018 (A. Letowski)

A l'occasion du Mois de l'ESS, l'Observatoire national de l'ESS a publié un rapport sur l'évolution de l'emploi dans l'ESS entre 2010 et 2018⁴². Les entreprises de l'ESS regroupent **2,4 millions de salariés, dont 68% de femmes** (14% de l'emploi salarié privé). Elles ont créé 71 100 emplois entre 2010 et 2018.

En partenariat avec André Letowski :



L'année **2017** marque pour la première fois, une **réduction du nombre d'emplois** dans l'ESS, dans un contexte marqué par de nombreuses évolutions des politiques publiques (le gel des contrats aidés et les réformes de la fiscalité entraînant une baisse des dons privés).

Sur la période 2010 à 2018, les entreprises de l'ESS ont créé 71 120 emplois, principalement dans les associations (+ 1,6% entre le 4e trimestre 2010 et le 4e trimestre 2018), les mutuelles (+ 9,7%) et les fondations (+ 30,2%), soit une croissance moyenne de +0,4% par an dans l'ESS et de +3,5% sur l'ensemble de la période.

⇒ **L'évolution de l'emploi dans l'ESS s'est faite en deux temps :**

◆ **Une forte croissance de 2010 à 2016** (87 200 emplois créés dont 50 151 dans les associations), notamment dans le secteur de la dépendance (établissements type EHPAD gérés par des associations, mutuelles et fondations), de la petite enfance (crèches associatives), de l'insertion par l'activité économique, des sports et loisirs (dans un contexte de réforme des rythmes scolaires et de soutien à la vie associative) ou encore du secteur de l'assurance.

◆ Puis on observe **un recul important à partir de fin 2016** (une perte de 16 100 emplois). Le nombre d'établissements décroche fortement dans l'ESS à partir de 2017 (-2,1%) et 2018 (-2,4%), alors qu'il reste stable dans le reste du privé (+1% en moyenne).

⇒ **Dans quels types de structure ?**

◆ **Dans les mutuelles**, si la croissance de l'emploi a été forte sur l'ensemble de la période (+ 9,7% entre 2010 et 2018), **la conjoncture s'est inversée depuis deux ans avec une perte d'emplois** (1,7%) et d'établissements (1,5 %) entre 2016 et 2018 contre +11,6% entre 2010 et 2016, et ce notamment dans les secteurs de l'assurance, des activités hospitalières et de l'hébergement médicosocial pour personnes âgées (EHPAD).

⁴² « Les entreprises de l'ESS ont créé 71 000 emplois de 2010 à 2018 »

Article d'André Letowski <https://letowski.fr/les-entreprises-de-less-ont-cree-71-100-emplois-entre-2010-et-2018/>

Source : "Note d'analyse de la conjoncture de l'emploi dans l'ESS entre 2010 et 2018", Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, nov. 2019

Pour en savoir davantage : <https://www.cncres.fr/media/client/gridfichier/actu4/etudeconjonctureemploieessbd.pdf>

♦ **Dans les fondations, l'emploi salarié a bondi de +30,2% entre 2010 et 2018**, permettant la création de 21 400 postes ; le nombre d'établissements a fortement progressé (+41,9%). Si les fondations « opératrices », qui gèrent des établissements sanitaires ou médicosociaux, concentrent le plus grand nombre d'emplois et d'établissements, ce sont les fondations « distributives », qui se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets qui leur sont extérieurs (subventions à des associations, bourses ou prix à des chercheurs ou des étudiants...) qui progressent le plus en volume (90% des nouvelles créations).

♦ **Dans les coopératives, le nombre de salariés a reculé de 0,3% (-500 postes)** et le nombre d'établissements de 1,8% (-237). Ce sont principalement les activités bancaires qui sont en recul, alors que d'autres secteurs comme le commerce, le bâtiment ou les activités juridiques et de conseils progressent en termes d'emploi.

♦ **Dans les associations** (1 341 000 structures actives en 2017), **la situation de l'emploi s'est dégradée sur l'année 2017 (-0,6%)** et la tendance est confirmée en 2018 (-0,7%). **Le secteur associatif a créé 50 150 emplois entre 2010 et 2016, et supprimé 23 300 emplois entre 2017 et 2018**, soit un solde net de +26 850 emplois nouveaux sur la période. Le nombre d'établissements associatifs s'est réduit de 5,4% (-8 700 établissements).

Cette baisse s'explique d'une part par des mouvements de rapprochement (fusion, regroupement), et d'autre part parce que le tissu associatif, composé en partie de petites structures (78% des associations employeuses ont moins de 10 salariés) a davantage souffert de la baisse des soutiens publics (aides aux postes, subventions, marchés publics).

Toutefois, la progression du nombre de créations d'associations a été de l'ordre de +2,8% par an en moyenne sur la période 2012 et 2017. Dans les territoires ruraux, l'ESS (largement portée par le secteur associatif) représente 17,7% de l'ensemble des emplois privés contre 10,5% sur l'ensemble du territoire, et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, où les associations sont extrêmement présentes (85,4 % des emplois de l'ESS).

⇒ **2 raisons principales de cette baisse :**

♦ **Entre 2016 et 2018, le nombre d'embauches en contrats aidés s'est réduit de 70,7%** toutes formes (CUIICIE, CUICAE, emplois d'avenir, PEC) et tous employeurs confondus, ce qui représente la suppression de 324 131 contrats. Ils étaient 458 436 en 2016, 293 455 en 2017 et 134 305 en 2018.

♦ **Les réformes de la fiscalité en 2018** ont eu des impacts sur le volume des dons aux associations et fondations : hausse de la CSG pour les retraités les plus aisés (qui sont des donateurs réguliers), transformation de l'Impôt sur la fortune (ISF) en Impôt sur la fortune immobilière (IFI) et entrée en vigueur du prélèvement à la source. Selon le baromètre de la générosité 2018 de France générosité, les dons ont baissé de 4,2% en 2018, une baisse inédite depuis 10 ans.

Or, les dons et le mécénat représentent 7,2% du budget des associations sans salarié et 4,2% des associations employeuses, soit un budget total de 5,2Md€. Le projet de loi de finances pour 2020 (article 50) vise à supprimer le plafonnement de 60% à 40% pour les dons d'entreprises les plus importants (supérieurs à 2M€). Les dons d'entreprises représentent 3Md€ sur les 7,5 totaux de la générosité et constituent une ressource essentielle.

⇒ Des situations territoriales hétérogènes

◆ **Les régions dans lesquelles le poids de l'ESS est traditionnellement plus fort** (Pays -de -La -Loire, Auvergne-Rhône -Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Ile-de-France) **ont connu une évolution de l'emploi supérieure à celles des autres régions** (entre +4,4 et +7,5%); en Ile-de-France les postes créés ont été les plus nombreux avec 27 779 nouveaux emplois.

◆ Les régions Hauts-de-France, Grand Est et Occitanie enregistrent des taux de croissance positifs (entre +0,2 et +2,2%) mais plus faibles qu'en moyenne nationale.

◆ Enfin, les régions Corse (0,3%), Paca (0,9%), Bourgogne-Franche-Comté (1%), Normandie (1,6 %), Centre Val-de-Loire (3,6%) ont connu une réduction de leurs effectifs salariés dans l'ESS sur la période 2010-2018, essentiellement à partir de 2015.

En 2018, **le recul de l'emploi touche la quasi-totalité des régions à l'exception de l'Ile-de-France** avec un taux de croissance annuel moyen de +0,8% en 2018 et la création de près de 3 100 postes ; l'ESS semble y bénéficier du dynamisme des autres secteurs économiques avec des activités moins positionnées sur des secteurs en retrait comme l'hébergement-restauration ou l'aide à domicile.

⇒ L'emploi par secteur d'activité

◆ **4 secteurs ont porté la croissance de l'emploi** dans l'ESS entre 2010 et 2018 : l'hébergement médicosocial (+40 400 postes), la santé (+ 9 450 postes), l'action sociale sans hébergement (+ 7 285 postes) et les activités financières et d'assurances (+ 5 400 postes).

◆ A l'inverse, **l'emploi a été particulièrement en recul dans deux secteurs**, celui de l'hébergement-restauration (-4 900 postes) et celui des Arts, spectacles et activités récréatives (-5 280 postes).

Etude APEC : l'économie sociale et solidaire à la recherche de ses cadres

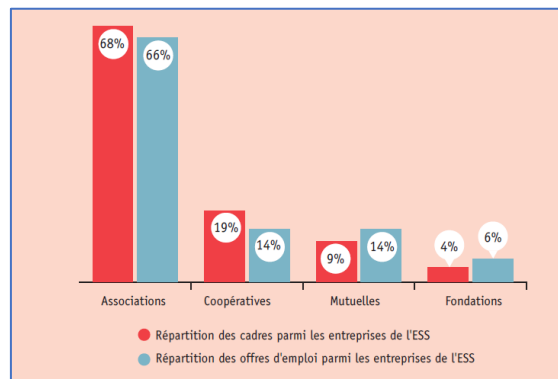
Dans une société où la question des valeurs est de plus en plus présente, être cadre ne signifie pas forcément vendre son âme à une multinationale qui serait en contradiction avec ses convictions. L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, s'est penchée sur l'économie sociale et solidaire (ESS), qui a proposé 16 800 postes de cadres en 2018.

L'ESS représente une niche, reconnaît l'Apec, qui publie une note sur les besoins en cadres dans le secteur. L'essentiel du recrutement à des postes d'encadrement se fait dans l'ingénierie et l'informatique, avec plus d'un tiers des postes à pourvoir. Mais alors que ces derniers sont concentrés à Paris et dans les grandes métropoles, l'ESS offre des débouchés mieux répartis sur le territoire, de Brest (Finistère) à Lons-le-Saunier (Jura).

Deux tiers des postes sont proposés par des associations, surtout pour la direction d'établissements de santé. Le reste vient des coopératives, notamment dans l'épargne et le crédit solidaire, des mutuelles, et une très faible portion émane des fondations.

L'ESS en mouvement

Figure : répartition des offres d'emploi cadres et des cadres par types d'entreprises relevant de l'ESS



Source : APEC.

Si ces emplois dans l'ESS permettent d'être en accord avec ses valeurs personnelles, ils sont aussi plus précaires, met en garde l'Apec, avec un taux de CDD trois fois plus élevé que dans les entreprises classiques. « *Le recours plus massif aux CDD dans l'ESS peut traduire une incertitude quant à la pérennité de leurs financements* », décrit le document. Les salaires sont également moins bons : en moyenne 46 000 € bruts par an contre 50 000 € pour l'ensemble des cadres.

Les structures de l'ESS font face à la concurrence des entreprises plus traditionnelles qui se positionnent également sur les enjeux sociaux et les valeurs humaines. « Ces usages attestent de la frontière parfois floue qui peut exister entre certaines entreprises et de l'attente plus forte de la société pour que l'entreprise devienne plus responsable », conclut l'étude.⁴³

Retour sur le Forum National de l'ESS et de l'Innovation Sociale

Du 6 au 8 novembre, ce Forum⁴⁴, organisé à Niort, en Nouvelle-Aquitaine, a rassemblé plus de 1500 personnes au sujet des enjeux de l'économie sociale et solidaire. Le Forum, éco-événement, se déroule tous les deux ans, et cette année, pour la 5^{ème} édition, le format a été entièrement revu et construit à partir de plus de 170 contributions portées par 200 structures nationales et locales. Situé au début du mois de novembre, ce Forum a également été l'occasion d'ouvrir la 12^{ème} édition du Mois de l'ESS.

⁴³ Etude APEC : l'économie sociale et solidaire à la recherche de ses cadres – pour en savoir plus :

- <https://corporate.apec.fr/home/nos-etudes/toutes-nos-etudes/les-besoins-en-competences-cadre.html>
- <https://www.la-croix.com/Economie/Economie-solidaire/Leconomie-sociale-solidaire-cherche-cadres-2019-10-28-1201057066>
- https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/11/04/l-economie-sociale-offre-des-opportunités-pour-les-cadres-mais-gare-aux-desillusions_6017914_3234.html

⁴⁴ Retour sur le Forum National de l'ESS et de l'Innovation Sociale – pour en savoir plus :

- www.forum-ess.fr

Un forum co-construit avec les acteurs de l'ESS



Ce sont plus de 170 contributions qui ont été produites entre le mois de mai et le mois de septembre et qui ont été ensuite rassemblées en 13 parcours thématiques touchant à de nombreux sujets, innovation sociale, Europe, égalité femmes-hommes, transition écologique, coopération territoriale, etc. Pendant trois jours, des formats divers comme des conférences, plénières inversées, conférences gesticulées, théâtre, concert, formations, rencontres d'affaires, ateliers, speed meeting, etc. ont permis aux participants d'échanger, de travailler et de coopérer pour faire progresser l'ESS.

Au total, ce sont 34 structures impliquées dans le pilotage de l'évènement, 200 contributrices pour construire le programme et 250 bénévoles qui se sont impliqués.

Une participation représentative de la diversité de l'ESS était présente sur ce forum avec des acteurs et actrices de l'ESS venus de l'ensemble de la France, dont 75% professionnels de l'ESS.

Plus de 200 étudiants et 4 classes de lycées ont également participé au Forum. Cela a été l'occasion de lancer La Semaine étudiante de l'ESS, ainsi que Mon ESS à l'école et de s'interroger sur la place des jeunes dans l'ESS.

La remise des prix de l'ESS au Forum National de Niort

Jeudi 7 novembre, trois prix ont été remis, l'un sur l'égalité entre les femmes et les hommes, un autre sur l'utilité sociale et le dernier sur les questions de transition écologique. Le prix coup de cœur, voté par le public, a été remis ensuite le 2 décembre.⁴⁵

Un Forum implanté au cœur de la Ville de Niort

La tenue de ce Forum éco-responsable a également été permise par la mobilisation des acteurs de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'agglomération du Niortais. En plein centre-ville de Niort, gratuit et ouvert au grand public et aux professionnels, le Forum a été conçu également comme un espace d'échange des citoyens, des partenaires, des pouvoirs publics, des structures de l'ESS, participant à l'échelle de leur territoire. Plus de 650 participants sont venus de la région de Nouvelle Aquitaine.

Ce Forum a porté une attention particulière au lien entre les acteurs de l'ESS et les collectivités

De nombreux élus ont participé aux trois journées de rencontre. Le Forum a été reconnu comme temps de formation officiel du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Ce sont plus de 100 participants, issus des collectivités et/ou établissements publics, qui ont fait le déplacement à Niort pour échanger avec les acteurs de l'ESS.

⁴⁵ Vous pouvez retrouver l'ensemble des lauréats sur : <https://lesprix-ess.cncres.fr/>

RSE et engagement des entreprises



RSE et engagement des entreprises

L'EVALUATION AU CŒUR DE L'ACTUALITE	26
LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE CHAQUE « RAISON D'ETRE » ! (PRO BONO LAB).....	27
DE PLUS EN PLUS D'ENTREPRISES INTEGRENT DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DANS LA REMUNERATION DE LEURS COLLABORATEURS	29
RWE VISE LA NEUTRALITE CARBONE EN 2040	30

RSE et engagement des entreprises

L'évaluation au cœur de l'actualité



L'évaluation est au cœur de l'actualité. Face aux transformations majeures de notre société, toutes les organisations – publiques et privées – sont incitées à se (re)questionner sur leur contribution aux défis collectifs. Les Objectifs de Développement Durable – ODD – offrent depuis 2015 un nouveau cadre commun de référence. L'hybridation des modèles socio-économiques en est la traduction concrète. Face à ce mouvement où les alliances entre acteurs d'univers différents deviennent la norme, comment « faire alliance » ?

C'est toute la question de l'ODD 17. Bien que la co-construction ne soit qu'un moyen, elle a été établie comme objectif pour souligner que la méthode restait encore très largement à inventer pour que les relations soient équilibrées, durables et à très forte valeur ajoutée sociétale. Pour y parvenir, le cadre évaluatif d'une démarche avant tout empirique est structurant.

Fort de près de 14 ans d'expérimentations innovantes, Le RAMEAU en a livré les enseignements, au travers d'un référentiel « l'évaluation partenariale en pratique »⁴⁶. Il permet à la fois de prendre du recul sur le mouvement à l'œuvre, d'aider les organisations et les territoires à définir la « juste » démarche dont ils ont besoin, et oriente vers les données, outils et méthodes qui correspondent à leurs objectifs.



Le 5 novembre, une matinée dédiée au lancement de ce référentiel a mis en débat ces enseignements par 2 tables rondes qui se sont tenues au tiers-lieu M95 de GRDF, avant la mise en ligne d'un centre de ressources numériques dédié à l'évaluation partenariale⁴⁷. Cette méthodologie a également fait l'objet d'une présentation académique le 2 décembre⁴⁸ auprès de la chaire « Territoires en transition » du GEM Lab de Grenoble Ecole de Management.

C'est le 9 décembre que Le RAMEAU a présenté ces travaux auprès de Social Value France⁴⁹, réseau d'experts de l'évaluation, avant de mettre en ligne un kit de l'évaluation partenariale⁵⁰ pour vulgariser l'originalité de cette approche et les moyens de se l'approprier.

⁴⁶ http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/11/Referentiel2019_LR_HD_Pages.pdf

⁴⁷ <https://evaluation-partenariale.plateformecapitalisation.org/>

⁴⁸ <http://www.lerameau.fr/intervention-a-la-chaire-territoires-en-transition-de-grenoble-ecole-de-management/>

⁴⁹ <http://www.lerameau.fr/le-rameau-presente-levaluation-partenariale-a-social-value-france/>

⁵⁰ <http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/12/LR-KitPratique-EvaluationPartenariale-BAD.pdf>

RSE et engagement des entreprises

Les collaborateurs au cœur de chaque « raison d'être » ! (Pro Bono Lab)

Par : Sylvain Reymond, Directeur Général de Pro Bono Lab

L'adoption de la loi Pacte permettait, en mai 2019, de fixer la nouvelle vocation sociale et environnementale de l'entreprise, l'encourageant à raisonner bien au-delà de ses seules performances économiques. Elle fixait la vision d'une économie plus vertueuse, plus solidaire, plus durable et venait donner un cadre à une tendance de fond impulsée par quelques dirigeants pionniers. Plus globalement, cette loi permettait d'insuffler une prise de conscience collective et concédait justement à l'entreprise un rôle nouveau, un rôle central même, dans la prise en charge des urgences sociales et sociétales les plus vives. Les grands défis auxquels notre génération est confrontée, en premier lieu celui du réchauffement climatique, ne pourront clairement pas être relevés sans des engagements forts pris par des entreprises et leurs parties prenantes. Les visions désuètes et vieux débats qui consistaient à exclure de fait l'entreprise de toute prise en charge de l'intérêt général ou de ces enjeux d'utilité sociale semblent donc définitivement clos. Oui, l'entreprise est devenue un acteur essentiel de l'intérêt général, et l'intérêt général une préoccupation permanente de l'entreprise.

En partenariat avec Pro Bono Lab :



Raison d'être : l'heure du passage à l'acte

Après avoir posé ce cadre inédit et ambitieux, à l'heure où nombreuses sont les entreprises de toutes tailles qui se rêvent « à mission » et s'organisent pour définir au plus vite leur propre « raison d'être », vient indéniablement le temps du passage à l'acte. Au-delà d'une RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) normée et contrainte, en plus des pratiques responsables qu'elles adoptent (tant vis-à-vis de l'interne que de leurs parties prenantes externes), ou grandes orientations stratégiques vertueuses qu'elle se fixe pour faire le choix du long terme, les entreprises françaises disposent alors d'un très large panel d'investissements citoyens pour exprimer cet engagement de manière plus proactive. Le mécénat d'entreprise (porté en direct, par l'intermédiaire d'une fondation ou de tout autre véhicule), l'*impact investing*, l'open-innovation sociale, les JVS (Joint Venture Sociale), les contrats à impact social, le développement de produits « inclusifs », etc., qui consistent à mobiliser des financements, des compétences de collaborateurs ou des apports en nature, sont autant de leviers d'investissement qui permettent de renforcer cette vocation sociale. La France est ainsi un véritable laboratoire d'innovation sociale où se confrontent et se complètent les initiatives citoyennes d'acteurs très divers issus de la sphère publique, privée ou de la société civile. Le rôle de l'entreprise n'est désormais plus seulement de les soutenir financièrement, mais bien de les co-construire et de les porter très directement avec chacun.

Au moment de construire ou d'arborer cette « raison d'être », fraîchement définie, nombreuses sont alors les entreprises qui oublient que leur premier capital reste la somme des compétences que les femmes et hommes qui la composent réunissent au service de cette mission. Que de l'épanouissement de ses ressources humaines dépendent leur pérennité et leur capacité à appréhender l'avenir sereinement. Le préalable au sein de toute entreprise engagée n'est-il pas de permettre à chacun de ses collaborateurs de pouvoir... s'engager eux-mêmes ? La première des raisons d'être d'une

RSE et engagement des entreprises

organisation collective, n'est-elle pas de permettre à ceux qui la composent de défendre et se faire les ambassadeurs directs de cette « Mission » ? N'est-elle pas, plus encore, d'agréger les engagements citoyens de chacune et chacun d'entre eux ? L'investissement citoyen le plus vertueux, le plus évident qu'il soit, à l'ère de la raison d'être, n'est-il pas l'investissement humain, la transmission directe de compétences quand 84% des structures qui font le bien public (associations, autres acteurs d'intérêt général, structures à finalité sociale, etc.), disent avoir besoin de compétences pour se développer durablement ?

Le partage de compétences, l'autre moyen d'investir dans la citoyenneté...

Pro bono est l'abréviation de l'expression latine *pro bono publico*, qui signifie « pour le bien public ». C'est le fait de transmettre gracieusement ses compétences à des structures à finalité sociale pour leur permettre de se développer durablement. A l'origine connu dans le monde du droit, aux Etats-Unis, le *pro bono* se répand désormais à tous types de professions, pour tous types de problématiques sociétales et dans plus de 30 pays à travers notre *Global Pro Bono Network*. En 2011, l'association Pro Bono Lab a été créée pour importer en France cette pratique. Notre pays s'étant doté en 2003 d'un dispositif fiscal en faveur du mécénat des entreprises parmi les plus généreux sur le plan international, la pratique du *pro bono* y intègre pleinement les dispositifs du mécénat de compétences (sur le temps de travail) comme du bénévolat de compétences (hors temps de travail).

Permettre à ses collaborateurs de s'engager, c'est leur ouvrir les portes de l'écosystème de l'entreprise et libérer des perspectives d'expérimentations nouvelles. C'est leur confier un rôle majeur dans le système d'investissement citoyen de l'entreprise, les rendre ambassadeurs-acteurs du projet et miser sur leurs talents pour mieux préparer l'avenir. Au contact d'acteurs nouveaux, le collaborateur développe de nouvelles compétences dont la résolution de problèmes complexes, l'empathie, la créativité... ces fameuses *soft skills* nécessaires pour exercer les métiers de demain.

... et de mettre le collaborateur au cœur de la raison d'être.

L'implication des collaborateurs sert bien sûr les enjeux de réputation, de cohésion interne, de développement des ressources humaines ou d'ancrage territorial. Mais elle porte surtout, au cœur de l'entreprise, l'ambition d'un engagement transformatif qui irrigue l'ensemble de ses activités. Car elle ouvre de nouveaux modes de dialogue social et permet au salarié d'être pleinement acteur des mutations de l'entreprise, de mieux s'y préparer. Le Panorama du *pro bono* (Ifop-Pro Bono Lab – 2019) et les derniers chiffres d'impacts de l'Association Pro Bono Lab (Bilan 2018) révèlent que 78% des collaborateurs qui s'engagent disent développer de nouvelles compétences, bien au-delà de transmettre celles qu'ils possédaient déjà. 81% se sentent plus fiers d'appartenir à leurs entreprises après s'être engagés. 99% se sentent plus utiles, trouvant un sens supplémentaire à leur travail. Dans la grande diversité des formats d'engagement des salariés qui existent ou qu'il reste à inventer, l'engagement par le partage de compétences est celui qui sert et servira le mieux les enjeux de performance et d'impact social de l'entreprise engagée. De sa construction à son expression, les collaborateurs des entreprises sont au cœur de chaque raison d'être. Et leurs compétences constituent la meilleure ressource que l'on puisse adresser au bien public.

RSE et engagement des entreprises

De plus en plus d'entreprises intègrent des objectifs environnementaux dans la rémunération de leurs collaborateurs

Selon un article du journal Le Monde, de plus en plus d'entreprises intègrent désormais des critères environnementaux dans la rémunération de leurs collaborateurs. Shell, Unilever, Verizon ou encore Bank of America sont autant d'exemples d'entreprises ayant adoptées cette pratique afin d'inciter ses employés à agir en faveur de l'environnement dans son cadre de travail.

Le journal prend l'exemple d'Olam, entreprise de négoce de denrées alimentaires, basée à Singapour, comptant 39 000 employés. Cette multinationale qui se veut à l'avant-garde de l'économie durable, même si elle est mise en cause par certaines ONG dans la déforestation du Gabon.

Pour son PDG, Sunny Verghese, l'entreprise « doit réimaginer l'agriculture, afin de nourrir une population croissante sans détruire la planète », déclare-t-il, de passage à New York, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies ouverte le 17 septembre. M. Verghese affiche des objectifs écologiques et sociaux très ambitieux, applicables à chaque salaire, à chaque usine et à l'ensemble des 4,7 millions d'agriculteurs qui travaillent avec Olam.

Afin de transmettre le message, le PDG lie la rémunération de 1 500 cadres supérieurs aux progrès réalisés en matière d'émissions de carbone, de réduction des déchets ou encore d'utilisation des énergies renouvelables : 10 % à 20 % de leurs revenus dépendent de la réalisation de cet objectif.

C'est ainsi que l'irrigation des vergers d'amandiers en Australie est en train de se convertir à l'énergie éolienne. De même, le groupe encourage, depuis plus de dix ans, ses partenaires paysans à produire des denrées de meilleure qualité, grâce à des formations et à des microcrédits. Et Olam est dorénavant capable d'offrir à ses clients une information détaillée sur l'impact environnemental de ses produits, de la ferme aux rayons des magasins.

Selon M. Verghese, l'écologie n'est pas une préoccupation « après coup », c'est toute une culture dont il veut imprégner le groupe. D'où la mise en place d'une incitation financière particulièrement efficace avec les salariés d'un certain âge.

Cette approche n'est pas encore très répandue dans les entreprises. « Moins de 5 % des groupes incluent le critère environnement dans l'évaluation des performances », pour Jenny Davis-Peccoud, l'experte en économie durable du groupe consultant Bain & Co.

Cette approche a pourtant progressivement changé. Les actionnaires ont mis la pression sur les conseils d'administration, les clients et les jeunes employés l'ont réclamée. « C'est toujours difficile d'évoluer, avoue Mme Davis-Peccoud. Le taux de réussite de n'importe quel changement dans l'entreprise est de 12 %, dans le cas des changements durables, c'est juste 4 %. » Et de décrire l'état d'esprit du cadre dirigeant : « Trop souvent, il se dit : "J'aimerais bien atteindre la cible environnementale, mais il faut d'abord que je réalise mes objectifs chiffrés en matière de ventes". » Voilà pourquoi il est crucial d'incorporer l'écologie dans le calcul du bonus. Et mieux vaut mettre la barre haut si l'on veut que l'intéressé s'attelle sérieusement à la tâche.

RSE et engagement des entreprises

Des effets indirects sont ensuite possibles : Bain & Co souligne les retombées financières indirectes d'une initiative verte. Quand le géant de la distribution Walmart limite son nombre de livraisons en regroupant les achats, en allant chercher ses produits dans les réserves du magasin plutôt que dans un lointain entrepôt, il réduit ses émissions de CO₂ de 30 % par article, souligne-t-on chez Bain & Co. Et, dans le même temps, Walmart économise 50 % en coûts de livraison.

L'argument des bénéfices indirects est de même mis en avant chez Hewlett Packard Entreprise. Chris Wellise, son responsable de l'économie durable, refuse de jouer la carte du bonus. « *Nous voulons changer les comportements*, dit-il. *Nous désirons que les employés y pensent tous les jours. Et il faut que cela dure plus longtemps que l'envie de décrocher le prochain bonus.* »

Mais M. Wellise ne se prive pas de souligner l'impact financier de sa politique sur le reste du groupe. Lorsqu'il envoie son équipe travailler sur le design des produits avec les chercheurs, ou qu'il accompagne les commerciaux chez les clients afin de présenter la supériorité de son offre, il mesure immédiatement combien il a influencé le choix des clients. En 2018, 312 millions de dollars (281 millions d'euros) de contrats étaient ainsi liés aux engagements « verts » de HPE. Et sur les neuf premiers mois de 2019, 400 millions de dollars ont déjà été engrangés.

Les entreprises envisagent en outre d'inciter leurs collaborateurs à agir en dehors de la sphère professionnelle. Ainsi, afin de mobiliser ses troupes, Olam travaille désormais sur une nouvelle application mobile qui détaille l'empreinte carbone de chacun et incite à compenser ses émissions.⁵¹

RWE vise la neutralité carbone en 2040

Il est surtout connu pour être l'un plus gros exploitant de centrale charbon en Europe et le plus émetteur de CO₂ en Europe. Pourtant, l'énergéticien allemand RWE vise la neutralité carbone d'ici 2040, avec une sortie des énergies fossiles doublée d'une montée en puissance dans les renouvelables, secteur dans lequel il vient d'absorber les activités de son compatriote E.On.

Le vaste échange d'actifs entrepris entre RWE et E.On, pour spécialiser le premier dans la production d'électricité et le deuxième dans la distribution, se double d'une mutation des sources d'énergie exploitées par RWE, fortement dépendant de ses actifs charbonniers jusqu'alors.

⁵¹ De plus en plus d'entreprises intègrent des objectifs environnementaux dans la rémunération de leurs collaborateurs – adapté de :

- https://www.lemonde.fr/emploi/article/2019/11/06/quand-les-entreprises-choisissent-de-verdir-les-salaires-pour-afficher-leur-exemplarite_6018187_1698637.html

Pour en savoir plus :

- <https://www.bain.com/es-mx/about/media-center/bain-in-the-news/2019/more-companies-link-executive-pay-to-sustainability-targets/>
- <https://www.wsj.com/articles/more-companies-link-executive-pay-to-sustainability-targets-11561379745>
- <https://hbr.org/2019/07/5-steps-for-tying-executive-compensation-to-sustainability>
- <https://www.corporateknights.com/channels/climate-and-carbon/climate-bonus-paying-executives-address-climate-crisis-good-business-15736398/>

RSE et engagement des entreprises

Figure : RWE possède 2 des 10 installations les plus émettrices de CO2 en Europe

RANK	PLANT	OWNER	2018 CO ₂ EMISSIONS (Mt)	YEAR ON YEAR CHANGE
1	Bełchatów	PGE	38.3	2%
2	Neurath	RWE	32.2	8%
3	Niederaußem	RWE	25.9	-5%
4	Jänschwalde	LEAG	22.8	-3%
5	Weisweiler	RWE	16.8	-11%
6	Schwarze Pumpe	LEAG	12.4	9%
7	Lippendorf	LEAG	11.7	3%
8	Maritsa East 2	TPP	10.5	0%
9	Boxberg	LEAG	10.2	-4%
10	Ryanair	Ryanair	9.9	7%

Source : Sandbag.

RWE compte ainsi investir 1,5 milliard d'euros par an « dans les éoliennes offshore et terrestres, le photovoltaïque et le stockage », un montant susceptible d'atteindre « 2 à 3 milliards d'euros » annuellement selon les partenariats conclus. En parallèle, RWE va progressivement fermer ou reconvertir ses centrales à charbon au Royaume-Uni et aux Pays-Bas d'ici 2030.

En Allemagne, il retirera du réseau les réacteurs concernés « en fonction des recommandations » d'une commission instituée en début d'année, qui a fixé l'horizon 2038 pour sortir de cette énergie. RWE, qui a diminué d'un tiers ses émissions de dioxyde de carbone entre 2012 et 2018, vise par ce biais « une réduction additionnelle d'environ 70% d'ici 2030 », et se donne la décennie suivante pour absorber autant de CO2 qu'elle en émet.

Le groupe, actuel numéro trois européen des renouvelables derrière l'espagnol Iberdrola et l'italien Enel, négocie en ce moment avec le gouvernement allemand des compensations pour fermer ses centrales à lignite, alors qu'il doit retirer environ trois gigawatts de capacité d'ici 2022.⁵²

⁵² RWE vise la neutralité carbone en 2040 – pour en savoir plus :

- <https://www.group.rwe/en/press/rwe-ag/2019-09-30-the-new-rwe>
- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/le-plus-energeticien-emetteur-de-co2-d-europe-rwe-vise-la-neutralite-carbone-en-2040-147759.html>
- <https://www.ft.com/content/01e5a300-e36a-11e9-9743-db5a370481bc>



Transformation digitale

EVALUATION DES USAGES DU DIGITAL DANS 9 PAYS (A. LETOWSKI).....	33
RAPPORT DELOITTE SUR LE ROLE DU NUMERIQUE POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	34
LA PLACE DU NUMERIQUE DANS LE PROJET ASSOCIATIF	36

Evaluation des usages du digital dans 9 pays (A. Letowski)

En septembre 2019, l'Observatoire des usages du digital a publié l'étude 2019 réalisée par Opinion Way dans 9 pays dans le monde, dont la France, l'Angleterre (UK dans l'article), l'Espagne, les Etats-Unis et 4 pays africains. Il ressort de cette interrogation de 11 800 personnes 9 observations majeures, précisées dans cet article⁵³. Avec un accueil favorable au numérique, en dépit de la prise de conscience des risques encourus.

En partenariat avec André Letowski :



1 Une majorité des utilisateurs du numérique se déclare incapable de vivre sans smartphone : autour de 53% dans les pays occidentaux (52% en France), et encore plus en zone Afrique (81% en Côte d'Ivoire) ou en Corée du Sud (62%). Le smartphone est aujourd'hui plus important que la télévision (44%) ... l'internet est estimé tout aussi « vital » (67%). Les réseaux sociaux apparaissent plus superflus: 75% des utilisateurs digitaux français et espagnols pourraient s'en passer, 82% des américains.

2 L'usage intense va de pair avec une maîtrise des outils auprès d'un nombre croissant d'utilisateurs. Au moins **la moitié d'entre eux se déclare « avancée » par rapport à leur entourage sur l'utilisation des outils digitaux.** Ce ressenti est en forte progression en France (+8 points) et au Royaume-Uni (+6 points).

3 Avantages et freins

Les avantages : les gain de temps et de productivité sont reconnus dans tous les pays (France 49% vs Espagne 62, USA 56, UK 51); la communication avec les proches demeure toujours un levier d'utilisation très fort,

Les freins : l'inquiétude sur la protection des données personnelles arrive en premier (élevée en France chez les seniors); les utilisateurs sont nombreux (voire très nombreux en France et en Espagne avec plus de 80%) à affirmer être conscients des traces numériques laissées sur Internet; le manque de fiabilité et les risques de dépendance sont un autre type de frein.

Se disent dépendants : 74% UK, 71 Espagne, 66 France ; plus de la moitié des utilisateurs, en particulier les plus jeunes, reconnaissent qu'ils se sentent mal à l'aise dès qu'ils n'ont pas leur smartphone sur eux : 55% en France, 62% au Royaume-Uni, 70% en Espagne, et près de 80% dans les pays de la zone Moyen-Orient et Afrique.

20% seulement utilisent des applications de contrôle du temps d'écran, mais 75% en France contrôlent l'utilisation des outils numériques utilisés par leurs enfants.

⁵³ « Evaluation des usages du digital dans 9 pays »

- Source : <https://letowski.fr/une-evaluation-des-usages-du-digital-dans-9-pays/>

- Pour en savoir plus : <https://www.livebox-mag.fr/box/orange-devoile-ledition-2019-de-lobservatoire-des-usages-du-digital/>

4 L'inclusion numérique, c'est-à-dire le fait de donner accès au digital à tous, est un sujet considéré comme important pour la majorité des interviewés. Il devrait même être une priorité nationale pour 72% en France et Espagne.

Certains utilisateurs sont limités dans leur accès pour des raisons de prix (16% en France, davantage chez les jeunes, les chômeurs ou les habitants de communes rurales). Les difficultés d'utilisation sont une autre raison citée par 11% des sondés français et jusqu'à 19% des plus de 65 ans. Au Royaume-Uni cette proportion est de 16%.

5 Les pays enquêtés ont des opinions très hétérogènes quand il s'agit de **l'impact du digital sur les liens sociaux**. Pour 65% des français le digital fragilise les liens sociaux à défaut de les fortifier. Les jeunes, eux, se montrent cependant plus positifs : pour 42% des 15-24 ans le digital renforce ces liens; 43 à 46% en UK, USA ou Espagne.

En France, 36% sont « tout à fait d'accord » pour dire que le digital favorise l'agressivité dans les échanges (plus particulièrement chez les seniors) et 34% en ce qui concerne les discours de haine. Les aspects positifs sont également bien présents.

6 Les inquiétudes concernant le risque de piratage des données personnelles s'intensifient depuis quelques années : ainsi la majorité des français et des espagnols sont plus inquiets qu'il y a cinq ans (58% et 67% respectivement).

7 Les réseaux sociaux recueillent un faible niveau de confiance : 31% en France, 41% en Espagne. Même dans les pays anglo-saxons la confiance reste modérée : 51% au Royaume-Uni, 50% aux États-Unis.

8 En comparaison, les pays anglo-saxons et la France expriment davantage de réserves sur **les cours en ligne et MOOCs** avec moins d'écart entre les bénéfices et les risques perçus. **L'utilisation de supports digitaux à l'école est déjà relativement répandue en Europe et aux États-Unis. La France fait figure d'exception**, avec un certain retard, (seuls 22% des parents français disent que leurs enfants y ont accès) ; cet usage suscite des interrogations et parfois des craintes ; ceci est particulièrement vrai en France et au Royaume-Uni.

9 La téléconsultation médicale, une pratique émergente qui continue de se développer : 14% des utilisateurs digitaux l'ont déjà expérimentée en France, soit 8 points de plus qu'en 2018. Les bénéfices perçus sont élevés, en particulier aux États-Unis et en Europe.

Rapport Deloitte sur le rôle du numérique pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable

La Global Enabling Sustainability Initiative (GeSI) et Deloitte ont publié fin septembre un rapport qui décrit les mesures que l'industrie numérique peut prendre pour accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et maximiser leur impact. Le rapport préconise notamment le développement et le déploiement des technologies numériques pour soutenir les transformations nécessaires à la réalisation des ODD d'ici à 2030.

Le rapport intitulé « Digital with Purpose : Delivering a SMARTer 2030 Agenda » vise à examiner la relation de cause à effet entre l'adoption des technologies numériques et l'impact qui en résulte sur

Transformation digitale

les ODD. Le rapport plaide en faveur d'une stratégie « numérique avec objectif » pour soutenir la transformation nécessaire à la réalisation des ODD. Une stratégie axée sur le numérique comporte trois volets : des engagements pour tous ; le leadership du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) ; et les rôles des principaux groupes d'intervenants.

Le rapport soutient que les technologies numériques peuvent favoriser les progrès positifs en matière de développement durable de quatre façons :

- se connecter et communiquer, par exemple en ouvrant des idées, des opportunités, des relations et des informations ;
- surveiller et suivre le monde qui nous entoure pour contribuer à un impact transparent et des interventions ciblées ;
- analyser les informations, optimiser les procédures, processus et productivité des ressources et prévoir où intervenir ;
- et accroître les capacités humaines et les systèmes autonomes.

Le rapport identifie et quantifie les façons dont les technologies numériques établies et de pointe peuvent avoir un impact transformateur pour chacun des 17 ODD, en mettant l'accent sur les 103 des 169 cibles des ODD qui peuvent être directement influencées par les technologies numériques. L'analyse de 20 cibles des ODD et de leurs indicateurs montre que le déploiement des technologies numériques existantes permettra d'accélérer les progrès de 22 % et d'atténuer les tendances à la baisse de 23 %, en moyenne. Le rapport développe cette analyse à travers plus de 500 études de cas.

En ce qui concerne les ODD axés sur l'environnement, par exemple, le rapport souligne le rôle crucial que jouent les technologies numériques pour les ODD 6 (eau propre et assainissement), 13 (action climatique), 14 (vie sous-marine) et 15 (vie à terre), en particulier dans le suivi et le suivi des progrès réalisés au regard de ces quatre ODD. La technologie numérique, en particulier les technologies qui permettent d'automatiser les processus agricoles, industriels et de fabrication, peut également aider à analyser et à optimiser l'utilisation de l'énergie et des matériaux dans tous les secteurs afin de minimiser les impacts climatiques. Par exemple, le déploiement d'infrastructures d'eau intelligentes pourrait atténuer environ 22 % de l'augmentation estimée des prélèvements d'eau municipaux mondiaux, par rapport à un scénario tendanciel. Le rapport conclut en outre que l'adoption prévue de la technologie numérique entraînera une réduction de 1,34 gigatonne d'équivalent dioxyde de carbone (GtCO₂e) d'ici 2030, grâce aux gains d'efficacité résultant de l'optimisation des processus dans l'agriculture, les réseaux énergétiques et la fabrication et sur route. Cette quantité équivaut à environ 4 % des émissions totales estimées de gaz à effet de serre en 2030.

Le GeSI et Deloitte identifient également les domaines dans lesquels les technologies numériques peuvent avoir un impact négatif sur les ODD, notamment en renforçant la fracture numérique, en consolidant le pouvoir d'un petit nombre sur le plus grand nombre, en alimentant la consommation et en créant une dislocation sur les marchés du travail. Le rapport constate qu'environ un tiers des cibles de ODD analysées devrait se dégrader même après l'adoption accrue des technologies. Par exemple, bien que l'on prévoie que la technologie numérique aura un impact positif sur la plupart des cibles de l'ODD 14 (vie sous-marine), le rapport suggère que les technologies numériques pourraient favoriser de nouvelles inégalités entre les petites pêcheries et les communautés sans accès à la technologie pour améliorer la gestion des pêches et accéder aux informations sur le marché, limitant ainsi leur

participation dans la chaîne d'approvisionnement. En outre, la surveillance de la santé et de la pollution des océans repose sur des capteurs à distance, ce qui peut entraîner des déchets électroniques dans les zones marines, entre autres impacts négatifs.

Le rapport se termine par un appel à toutes les organisations et à tous les individus pour qu'ils prennent quatre engagements universels :

1. s'engager à nouveau à l'Agenda 2030 pour le développement durable et à comprendre et promouvoir les ODD, y compris comme contexte de prise de décision ;
2. indiquer leur impact prévu sur les ODD, notamment un engagement spécifique à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50% d'ici 2030 ;
3. adopter la transparence et la collaboration ;
4. et exploiter les technologies numériques pour soutenir ces engagements.

D'une manière générale, pour tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent les technologies numériques à notre avenir, il faut s'engager à nouveau en faveur de l'Agenda 2030. Le secteur numérique doit être plus inclusif en termes d'accès à la technologie, plus ambitieux en termes d'impact d'échelle et plus responsable en termes de leurs propres opérations. Enfin, il convient d'accroître l'intentionnalité et la transparence de l'impact et de mieux comprendre comment les technologies numériques peuvent être déployées avec un effet positif tout en minimisant les externalités négatives.

54

La place du numérique dans le projet associatif

Après deux premières publications en 2013 et 2016, Solidatech et Recherches & Solidarités se sont à nouveau associées pour mener une étude nationale⁵⁵ destinée à suivre l'évolution des pratiques numériques au sein des associations, et à les aider pour en tirer le meilleur parti.

Avec cette 3^{ème} édition, un véritable baromètre est aujourd'hui en place.

Il s'adresse :

- Aux acteurs associatifs, pour les sensibiliser, les guider et leur montrer qu'ils n'ont pas à rougir des difficultés qu'ils peuvent rencontrer.
- Aux acteurs du numérique, pour qu'ils s'adaptent au mieux aux besoins des associations dans la conception des outils, dans leurs supports pédagogiques et dans le « service après-vente ».
- Aux pouvoirs publics et aux structures d'appui à la vie associative, pour qu'ils apportent des réponses adaptées aux besoins d'accompagnement des associations sur ce sujet du numérique, aujourd'hui si important.

⁵⁴ Rapport Deloitte sur le rôle du numérique pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable – pour en savoir plus :

- https://gesi.org/storage/uploads/DIGITALWITHPURPOSE_FULL_R_WEB.pdf
- <https://www2.deloitte.com/uk/en/pages/strategy/articles/digital-with-purpose-delivering-a-smarter-2030.html>
- <http://sdg.iisd.org/news/gesi-deloitte-report-analyzes-impacts-of-digital-technology-adoption-on-the-sdgs/>

⁵⁵ La place du numérique dans le projet associatif – source :

<https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2019/10/CP-2019-Etude-numerique.pdf>

L'enjeu est fort à l'heure où la gestion du temps devient une priorité pour les associations. Aux prises avec des difficultés accrues, elles doivent notamment gérer la diversification des modalités d'engagement bénévole et la baisse des subventions publiques.

Parmi les grandes tendances observées : contrairement aux évolutions constatées entre 2013 et 2016, où l'on a vu une forte proportion d'associations s'équiper d'outils dans de nombreux domaines (communication, organisation, collaboration...), on assiste maintenant à une **rationalisation des usages** pour conserver et/ou trouver ceux qui permettront réellement de gagner en efficacité :

- 7 associations sur 10 ont un site internet (71 %) ou sont présentes sur les réseaux sociaux (67 %)
- Elles utilisent le numérique en priorité pour se faire connaître (73 %) et animer leur réseau (72%)
- Le numérique est encore sous utilisé pour le financement (23%) et le recrutement de bénévoles (30%)

Les vertus du numérique ne sont plus à démontrer en matière de communication et de promotion de l'association. Elles sont aussi reconnues sur le plan de l'animation du réseau (bénévoles, adhérents, salariés...) et de la gouvernance. Sans oublier la gestion : 79% des associations, qui utilisent le numérique pour gérer leurs activités, déclarent avoir gagné en efficacité.

Malgré tout, **certaines difficultés subsistent** et s'entrecroisent parfois :

- Avant tout sur le plan humain (57 %) : lever les appréhensions de certains, trouver le temps et les compétences, maintenir les relations interpersonnelles au sein de l'association...
- Si 22 % des associations estiment qu'elles sont encore peu initiées. En retrait par rapport à 2016, les difficultés sur le plan financier et sur le plan technique : émergence de solutions numériques peu coûteuses et parfois gratuites, meilleure connaissance de l'offre, savoir-faire progressivement acquis et partagé au sein des équipes...

Parmi les clés de la réussite, développées dans l'étude :

- Ne pas perdre de vue le projet associatif et considérer la singularité des objectifs propres à chaque association.
- Développer ou instaurer une culture numérique partagée
- Adopter une approche globale pour procéder par étapes : mener un diagnostic personnalisé pour définir en amont les objectifs, prendre le temps de trouver l'outil adapté, impliquer les parties prenantes, analyser les risques éventuels et tenter d'anticiper les effets sur l'activité et l'organisation...
- Adapter ses pratiques pour plus de sobriété numérique et ainsi limiter l'impact environnemental.

Mutations du travail & des compétences



Mutations du travail & des compétences

GUIDE « TOUT SAVOIR SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » DE L'ORSE : LA NOUVELLE EDITION EST ARRIVEE ! 39

LE SECTEUR FINANCIER PERD 700 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN EN N'INTEGRANT PAS SUFFISAMMENT LES FEMMES..... 41

Mutations du travail & des compétences

Guide « Tout savoir sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » de l'Orse : la nouvelle édition est arrivée !

Le contexte : la réédition du guide et la conférence

L'Orse réédite son guide intitulé « Tout savoir sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ». Sa sortie a fait l'objet d'une conférence organisée le 5 novembre 2019, à laquelle Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, ainsi que des partenaires sociaux et des entreprises engagées ont participé :

AG2R La Mondiale, EDF, la Fédération des entreprises propre, les Messageries Lyonnaises de presse, la CGT, la CFE-CGC, la CFDT, la CFTC, FO, le Medef et Onu Femmes France.

En partenariat avec :



Cette réédition se fait surtout dans un contexte législatif riche marqué par le renforcement des obligations légales des entreprises sur le sujet.



La mise en place d'un index de l'égalité : une nouvelle obligation de publication d'un score sur 100.

Tout d'abord, la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 oblige les entreprises à publier chaque année des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et la mise en œuvre d'actions pour y remédier. Les modalités de calcul de ces écarts ont été fixées par un décret créant « l'index d'égalité entre les femmes et les hommes » sur la base de 4 indicateurs pour les entreprises de moins de 250 salariés et de 5 indicateurs pour celles dont la masse salariale est supérieure. Les entreprises sont soumises à l'obligation d'atteindre un résultat de 75 points. Le guide de l'Orse revient donc sur la mise en œuvre complète de l'index.

Si cet index obligatoire (y compris pour les entreprises de plus de 50 salariés seulement au 1^{er} mars 2020) a vocation à devenir un réel outil de dialogue dans l'entreprise ; il correspond surtout à un véritablement changement de paradigme. En effet, la contrainte de publier le score ainsi obtenu sur l'index rend possible le comparatif entre entreprises par les collaborateurs, les candidats, les clients, etc., mais aussi le comparatif entre le niveau publié des entreprises en termes d'égalité salariale et leurs déclarations.

Mutations du travail & des compétences

L'évolution du dialogue social et la réforme de la formation.

Le cadre du dialogue social dans lequel se font les négociations, dont celles en matière d'égalité professionnelle, a lui aussi été modifié. Le guide fait aussi le point sur l'ordonnance n°2017-1385 du 22 septembre 2017 réformant le Code du travail et instaurant les Comités sociaux et économiques en lieu et place des Comités d'entreprises et, dans la majorité des cas, des ex-Comités d'hygiène, de sécurité et conditions de travail. Le rôle de négociation des branches professionnelles, en vue de couvrir par des accords étendus les plus petites entreprises, a été renforcé également. De ce fait, le livret 5 du guide de l'Orse, plus particulièrement destiné aux PME, a été revu pour accompagner ces entreprises avec davantage de pédagogie (multiplication de schémas, point de vigilance et facteurs clés de succès par rapport à la première édition).

Des clefs de compréhension sont également données suite à la dernière réforme de la formation professionnelle, issue de la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel, quant aux nouveaux acteurs de la formation, référentiels, évaluation des dispositifs, ... La réforme, qui est axée sur l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie, est vue ici comme un levier pour réduire les discriminations dans l'accès à l'emploi, à l'évolution professionnelle, dont les femmes peuvent notamment être victimes.

L'entreprise face aux violences sexistes et sexuelles

La dernière des nouvelles obligations en matière d'égalité professionnelle – et non des moindres – relève de la prévention des agissements sexistes et du harcèlement au travail. En effet, l'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 met en place des référents « harcèlement » dans l'entreprise : auprès des CSE, dès que l'entreprise compte 11 salariés, ainsi qu'auprès de la direction, dès qu'elle en compte plus de 250.

Dans ce contexte réglementaire, de même que dans un contexte marqué par le Grenelle des violences conjugales, il a semblé primordial à l'Orse de rappeler les processus RH permettant de lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans une nouvelle rubrique du livret 8 du guide, portant sur le « Respect d'autrui, le comportement professionnel et la discipline », au rang desquelles le règlement intérieur est un des outils de base.

L'Orse détaille aussi plusieurs mécanismes favorisant une large sensibilisation, reposant sur un discours non culpabilisant et permettant de distinguer ce qui relève de la maladresse ou non. Mais l'Orse plaide aussi pour un recours effectif aux sanctions, le cas échéant car aucun discours de l'entreprise ne peut être crédible et faciliter la libération de la parole sans cela.

Mais l'entreprise possède aussi un rôle indéniable dans cette lutte en matière de violences sexistes et sexuelles, et l'Orse a été précurseur en accompagnant ses adhérents dans cette voie. En effet, si les violences conjugales impactent directement la vie professionnelle de la victime (manque de concentration, stress, absentéisme...), lorsqu'une femme est victime de violences, l'isolement qui va de pair avec ces violences, l'amène souvent à quitter son travail ; alors que la décision de quitter son conjoint est aussi subordonnée à son autonomie financière. C'est un cercle vicieux qui s'instaure : choisissant la plupart du temps de quitter son domicile, celle-ci peut alors avoir besoin de présenter des garanties financières pour en trouver un autre, tel qu'un travail stable qu'elle n'a plus. Voilà pourquoi il est important que les entreprises soient en mesure de reconnaître les victimes de violences

Mutations du travail & des compétences

conjugales et deviennent des lieux de soutien ainsi que d'insertion et de maintien dans l'emploi de ces femmes victimes de violences.

La nécessaire implication des hommes pour atteindre l'égalité professionnelle femmes-hommes

Enfin, le guide de l'Orse « Tout savoir sur l'égalité professionnelle » s'inscrit dans l'ensemble des travaux menés par l'Observatoire sur cette thématique (rappelons la réédition de l'étude en octobre dernier [« Les normes masculines en entreprise »](#) menée pour l'Orse par Sylviane Giampino et Brigitte Grésy) et développant l'argumentaire selon lequel l'égalité femmes-hommes ne sera atteinte que lorsque ces derniers s'empareront eux aussi du sujet. En effet, alors que la culture du présentisme continue d'imprégner les entreprises françaises, la flexibilité dans l'organisation et le temps de travail constitue un levier supplémentaire en faveur de l'égalité professionnelle. Cette flexibilité peut se traduire par du temps partiel choisi, du télétravail mais aussi par la possibilité de répartir plus équitablement les congés parentaux. Or, les politiques menées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes s'adressent principalement aux femmes quand il est devenu essentiel que les hommes se sentent aussi concernés par les questions d'articulation entre vie professionnelle et vie privée. Parmi les nouvelles générations, les hommes interrogés expriment leur souhait d'être plus investis dans la vie familiale et l'éducation des enfants. Toutefois, ce désir se heurte à la peur d'être perdants professionnellement. Dès lors, l'entreprise doit s'adapter en proposant des solutions pour que pères et mères puissent concilier vie professionnelle et vie familiale sans en être pénalisés professionnellement.

Au-delà du travail à mener pour déconstruire les stéréotypes, les entreprises sont entrées dans une 2^{ème} étape de leurs politiques d'égalité où leur communication doit aussi savoir s'adresser aux hommes afin qu'ils se sentent légitimes à faire valoir leurs droits en matière de conciliation vie personnelle et vie professionnelle, et où leur approche du sujet doit être systémique c'est-à-dire que l'ensemble de leurs processus RH soit revu à l'aune des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est en cela que la dernière édition du guide de l'Orse a vocation en proposant de revoir, livret par livret, les processus RH des entreprises un à un.

Retrouvez le guide [« Tout savoir sur l'égalité professionnelle » - Edition 2019](#) - en accès libre sur le site de l'Orse : www.orse.org

Le secteur financier perd 700 milliards de dollars par an en n'intégrant pas suffisamment les femmes

C'est une opportunité exceptionnelle à côté de laquelle passe le secteur de la finance. Selon un nouveau rapport publié le 12 novembre par le cabinet Oliver Wyman, *« les sociétés de services financiers pourraient gagner plus de 700 milliards de dollars de revenus annuels additionnels si elles prenaient mieux en compte les attentes de leurs clientes femmes »*. Pour le cabinet, il s'agit même de la plus grande opportunité de croissance du secteur.

Mutations du travail & des compétences

« Les femmes constituent le segment de clientèle le plus mal adressé par les sociétés de services financiers et ce, alors même qu'elles jouent un rôle de plus en plus influent en tant qu'acheteuses », estime Jessica Clempner, auteure principale du rapport. Selon elle, les entreprises du secteur se tirent une balle dans le pied en ne cherchant pas à satisfaire ni même à essayer de comprendre leurs attentes.

Globalement, les produits destinés aux particuliers dans le secteur financier semblent neutres en termes de genre alors qu'en réalité ils sont élaborés pour « l'homme moyen », révèle l'étude. Et cette lacune pèse lourd. Si les banques fournissaient par exemple des prêts aux femmes, comme elles le font pour les hommes, elles pourraient gagner 30 milliards d'euros. De même, améliorer leurs relations avec leurs clientes engendrerait une opportunité de 80 milliards de dollars. En n'intégrant pas assez les femmes, les gestionnaires d'actifs perdent eux 25 milliards de dollars. Le manque à gagner le plus élevé se trouve du côté des assureurs qui passent à côté de 500 milliards de dollars.

Or, au niveau mondial, 2/3 des dépenses d'un ménage sont contrôlées par une femme. En outre, celles-ci détiennent 40% de la richesse mondiale, selon le rapport. A revenus égaux, les femmes devraient bénéficier d'un niveau d'équipement en termes de produits financiers comparable à celui des hommes. Ce qui n'est ni le cas pour des produits comme l'assurance-vie, les crédits immobiliers, ou encore les crédits destinés aux créateurs d'entreprise.

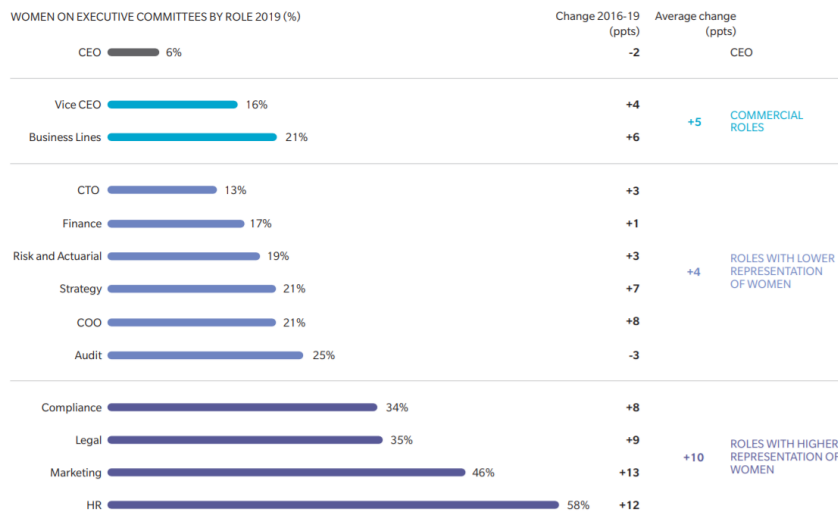
En effet, selon le rapport, il faudrait proposer des produits adaptés aux femmes. Une femme n'a pas la même carrière qu'un homme dans le sens où elle interrompt sa carrière plus souvent. De ce point de vue-là, la vie d'une femme s'avère moins linéaire, elle ne peut donc pas avoir la même approche vis-à-vis du risque. Les femmes ont donc besoin de produits qui se veulent conformes à leurs attentes. Elles ont besoin de disposer d'une approche et de produits individualisés. Et ce manquement, ainsi qu'un service qui est moins calé sur les attentes des femmes du côté des acteurs des services financiers, sont justement à l'origine de ce manque à gagner.

D'autres observateurs considèrent que l'aversion au risque n'a rien de culturelle. En matière de stratégie financière, les hommes et les femmes ne feraient pas les mêmes erreurs. Pour couronner le tout, les hommes se révéleraient bien plus confiants que les femmes dans les arbitrages financiers qu'ils effectuent et seraient, à ce titre, plus enclins à prendre des risques que la gent féminine.

Pour remédier à cette situation, il faudrait notamment intégrer plus de femmes en interne. C'est d'ailleurs un des volets du rapport Women in Financial Services. Le cabinet note une progression des femmes dans les comités exécutifs avec 20 % contre 16 % en 2016, et une augmentation de quatre points dans les conseils d'administration pour atteindre 23 %. La proportion de femmes PDG est, elle, en recul avec seulement 6 %.

Mutations du travail & des compétences

Figure : représentation des femmes dans les comités exécutifs par rôle dans les grandes sociétés de services financiers à l'échelle mondiale (%)



Source : Oliver Wyman.

Pour les auteurs du rapport, le chemin à parcourir est encore long : « pour mettre en œuvre la prochaine vague de changement, nous devons reconnaître que la diversité et l'inclusion n'ont pas seulement un impact sur le personnel, mais aussi sur un ensemble plus large de parties prenantes : clients, superviseurs, actionnaires et société. L'adoption d'un point de vue panoramique poussera le sujet dans la voie quotidienne du PDG et du comité exécutif, favorisera de meilleurs résultats commerciaux et, en fin de compte, commencera à changer l'industrie. »⁵⁶

⁵⁶ Le secteur financier perd 700 milliards de dollars par an en n'intégrant pas suffisamment les femmes – pour en savoir plus :

- <https://www.oliverwyman.com/content/dam/oliver-wyman/v2/publications/2019/November/Women-In-Financial-Services-2020.pdf>
- <https://www.boursorama.com/actualite-economique/actualites/dans-la-finance-les-femmes-representent-seulement-20-des-comites-executifs-e5fdc80181d46b69fa41b15d632399b3>
- <https://www.novethic.fr/actualite/social/droits-humains/isr-rse/la-finance-perd-700-milliards-de-dollars-en-n-integrant-pas-assez-les-femmes-147914.html>

Territoires innovants



Territoires innovants

CHIFFRE DU MOIS : 92% DES ENTREPRENEURS SONT ATTACHES A LEURS TERRITOIRES	45
LE GUIDE ODD & COLLECTIVITES MET EN LUMIERE BONNES PRATIQUES ET TERRITOIRES-PILOTES	46
APRES SON TOUR DE FRANCE DES MECENES, ADMICAL S'ANCRE DURABLEMENT DANS LES REGIONS.....	47
GIVING TUESDAY CHEZ METZ MECENES SOLIDAIRES, "CATALYSEUR DE GENEROSITE ».....	49
SEPARATION DU BATI ET DU FONCIER : LA VILLE DE PARIS VA METTRE EN VENTE 500 LOGEMENTS A 5000 EUROS PAR METRE CARRE.....	49

Territoires innovants

Chiffre du mois : 92% des entrepreneurs sont attachés à leurs territoires

92%

C'est l'un des enseignements majeurs de l'étude publiée le 21 novembre 2019 par la Fondation MMA-Entrepreneurs du Futur⁵⁷. Elle a interrogé les dirigeants de TPE, PME, PMI et ETI pour établir son 3^{ème} baromètre sur les dynamiques entrepreneuriales dans les territoires.

Celui-ci révèle que la majorité des entrepreneurs sont toujours autant attachés à leur territoire (60 %) et qu'un tiers le sont davantage (32 %). Ainsi, pas question pour eux de quitter leur région. En effet, s'ils devaient repartir de zéro, 8 entrepreneurs sur 10 choisiraient le même territoire pour implanter leur entreprise.

Les entrepreneurs perçoivent leur territoire avant tout comme un lieu de vie collectif avec sa culture et son histoire (51 %) et un espace naturel (47 %). Seul un tiers, voit le territoire comme un lieu de représentation des projets.



La majorité des entrepreneurs s'identifie dans le territoire le plus local, c'est-à-dire la commune (68 %), suivi du département et de la région. Ainsi, peu s'identifient au vaste territoire de l'Europe (27 %). L'étude révèle également que les femmes s'identifient davantage à la commune que les hommes (73 %). Concernant le secteur, ce sont les dirigeants du secteur de la santé (82 %) et les agriculteurs (78 %) qui se reconnaissent le plus dans la commune.

Pourquoi les entrepreneurs sont-ils attachés à leur territoire ?

S'ils tiennent à leur territoire, c'est pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'ils y sont attachés personnellement. En effet, ils aiment la qualité de vie qu'ils mènent sur leur territoire ; ils y ont développé leur réseau et leurs relations. De plus, c'est là qu'ils ont créé leur entreprise. Enfin, le développement du territoire joue également un rôle dans ce sentiment d'attachement.

⁵⁷ Chiffre du mois : 92% des entrepreneurs sont attachés à leur territoire

Source : <https://fondation-entrepreneurs.mma/news/175147/des-entrepreneurs-attaches-a-leur-territoire-mais-qui-souhaitent-plus-de-coordination-de-leur-ecosysteme.htm>

Pour en savoir plus : découvrez [la vidéo de l'émission](#) d'Europe 1 sur le 3^{ème} baromètre des dynamiques entrepreneuriales dans les territoires

Territoires innovants

Le guide ODD & Collectivités met en lumière bonnes pratiques et territoires-pilotes



C'est un guide⁵⁸ inédit, dédié aux élus des 3 échelons décentralisés (bloc communal, département et région), qui a été dévoilé le 20 novembre sur le stand de l'AMF lors du Salon des Maires intitulé "Villes et territoires durables horizon 2030". Selon Bettina LAVILLE, Présidente et co-fondatrice du Comité 21, "ce guide permet de lutter contre le malheur commun".

Cette publication, opérationnelle et transversale, est le fruit de la co-construction du Comité 21 avec 14 partenaires⁵⁹.

Elle explicite le contexte des ODD, l'articulation avec l'Agenda 21, des clés de lecture juridiques et transversales pour les collectivités, pose le contexte et illustre par de nombreux exemples concrets pour chacun des 17 ODD la manière dont les collectivités peuvent intégrer les ODD au service de leurs stratégies de développement durable. Avec la mise en exergue de territoires pilotes⁶⁰, en milieu rural et urbain, au niveau (inter)communal, départemental et régional.

Pour mettre en débat ce sujet, une table ronde a rassemblé 5 acteurs qui ont partagé leurs convictions :

- pour le représentant de Catherine DEROCHE, Vice-présidente en charge de la transition énergétique de la région Pays de la Loire, la méthode des ODD est celle de la "co-construction",
- selon André FLAJOLET, maire de la commune de St Venant et Vice-président de l'AMF : "Les 17 ODD supposent un Etat stratège, et non gérant, qui donne le cap. Les ODD sont à inscrire au niveau territorial : les collectivités en sont les opérateurs de terrain auprès des acteurs locaux".

⁵⁸ « Le guide ODD & Collectivités met en lumière bonnes pratiques et territoires-pilotes » - pour en savoir plus :

- Guide à télécharger : <http://www.comite21.org/ressources/ouvrages/index.html?id=13375>

⁵⁹ Assemblée des départements de France (ADF), Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), Association des Petites villes de France (APVF), Banque des territoires, CEREMA, Cités Unies France, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), Le Rameau, Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), Association nationale Notre village, Partenariat Français pour l'Eau (PFE), Programme des nations unies pour le développement (PNUD), Régions de France, Villes de France

⁶⁰ Communes d'Ayen, Niort et Saint-Fons ; EPCI Perpignan Méditerranée Métropole ; département de la Gironde ; région Bourgogne-Franche-Comté, région Nouvelle-Aquitaine

Territoires innovants

- d'après Jérôme BALOGE, maire de Niort et président de son agglomération : "Ce guide apporte beaucoup de réponses. L'Agenda 2030 permet de disposer des indicateurs et de se projeter sur le long terme. La Collectivité a un rôle d'animateur" de l'écosystème d'acteurs du territoire.
- Jean-Luc AIGOIN, élu rural du Gard, représentant Notre Village, a déclaré : "Les ODD sont un outil de dialogue citoyen pour les petites communes. Je ne conçois pas l'approche des prochaines élections sans connaître les ODD", qui apportent un socle de réflexions globales et invite à des réalisations concrètes locales.
- Claire VISENTINI, administratrice du Comité 21 et responsable du pôle Stratégie durable et évaluations, de la Banque des territoires, a exprimé sa vision : "Il existe un consensus général sur la mobilisation de tous pour les ODD au niveau local. Le bât blesse pour l'action." Selon elle, ce guide apporte un éclairage pertinent sur la mobilisation des parties prenantes et l'interconnexion des objectifs.

Après son Tour de France des mécènes, Admical s'ancre durablement dans les régions

Convaincu que l'avenir du mécénat se trouve dans les régions et notamment auprès des TPE/ PME et ETI désireuses de soutenir leur territoire, Admical avait entamé fin 2016 un Tour de France des mécènes. L'objectif ? Partir à la rencontre de ces entrepreneurs locaux pour mieux leur faire connaître le dispositif mécénat et surtout leur donner l'envie de se lancer par des exemples concrets et des témoignages de chefs d'entreprises déjà mécènes dans leur région.

En partenariat avec :



3 ans plus tard, le pari est réussi ! 20 étapes ont été réalisées dans toutes les régions métropolitaines et 10 500 km parcourus par l'équipe. Ainsi 1800 entrepreneurs locaux ont pu être sensibilisés au mécénat grâce aux témoignages de 140 intervenants et avec l'aide de 175 partenaires (dont les principaux réseaux d'entreprises locaux).

Ce Tour de France des mécènes aura également permis à Admical de faire la connaissance des ses futurs délégués régionaux qui prolongent bénévolement les missions de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs locaux. De 7 délégués régionaux en 2016, Admical en compte 25 aujourd'hui. Un beau réseau de professionnels passionnés de mécénat qui transmettent les valeurs de l'engagement sociétal aux quatre coins de l'hexagone.

Territoires innovants



Le réseau des délégués régionaux Admical lors du Mécènes Forum 2019

Pas question de s'arrêter en si bon chemin ! Admical entame désormais la phase 2 de son plan de développement du mécénat en région. Après ces 3 premières années principalement axées sur l'information et la sensibilisation au mécénat, Admical souhaite à présent accompagner au mieux les acteurs de terrain. Pour ce faire elle souhaite devenir un incubateur de collectifs d'acteurs engagés sur les territoires. La phase de préfiguration d'un collectif est en effet un moment charnière pour laquelle l'ingénierie de projet est fondamentale. Admical souhaite donc faciliter la création de collectifs pour les aider à se structurer.

Un premier projet est même déjà lancé à Marseille. Lors d'un petit-déjeuner mécénat organisé par la déléguée Admical PACA, l'idée de créer un collectif de mécènes autour du mécénat de compétences a émergé. Admical a donc regroupé les entreprises les plus motivées pour poursuivre les échanges et le collectif commence à prendre forme. L'association pilotera prochainement 3 séminaires de travail pour les aider à structurer leur positionnement, l'identité du collectif et son fonctionnement pour qu'ils puissent lancer leurs premières actions au premier semestre 2020. D'autres projets d'incubation de collectif de mécènes sont également à l'étude à Clermont-Ferrand et à Strasbourg. En parallèle Admical réfléchit à une offre plus globale d'accompagnement des acteurs territoriaux qui souhaitent se lancer ou perfectionner leurs démarches de mécénat, en lien avec son réseau de délégués régionaux.

Work in progress...

Marion Baudin,
responsable promotion du mécénat et développement territorial pour Admical

Territoires innovants

Giving Tuesday chez Metz Mécènes Solidaires, «catalyseur de générosité »



Le 3 décembre dernier, le Fonds Metz Mécènes Solidaires que Le RAMEAU a organisé un événement à l'occasion du Giving Tuesday en Moselle, en y conviant Le RAMEAU à intervenir. Créé en mars 2018, ce « catalyseur de générosités » qui organise le « circuit court des dons » sur le territoire réunit déjà 43 entreprises sur les questions de solidarité, d'environnement et de digital.

Les 13 projets soutenus sont représentatifs de la diversité et de la richesse de la dynamique du territoire. Le témoignage de dirigeants comme celui d'ABALONE, François-Xavier MOUSTEL, ou d'André HEINTZ, Président du Fonds Metz Mécènes Solidaires, montrent la motivation des entreprises pour se mobiliser sur leur territoire. Leur vision de « l'entrepreneuriat durable » passe par le soutien à des initiatives locales avec, comme « côté pile » l'humanisme et l'intérêt général et « côté face » l'exigence. Comme le souligne André HEINTZ « la bienveillance sans exigence n'est autrement que complaisance ».

Avec un tel dynamisme, au regard des actions menées en moins de 18 mois par l'équipe dynamique du Fonds de Dotation Metz Mécènes Solidaires, le futur de la co-construction territoriale s'annonce pour le moins radieux en Moselle !

Séparation du bâti et du foncier : la ville de Paris va mettre en vente 500 logements à 5000 euros par mètre carré

C'est l'un des sujets clés pour les municipales de 2020, particulièrement à Paris. La municipalité vient de dévoiler ce dimanche son plan pour répondre à l'explosion des loyers dans la capitale, constatant que les classes moyennes ne parviennent plus à s'y loger. Grâce à un nouvel organisme foncier, la foncière de la ville de Paris, la ville veut vendre plusieurs centaines de logements à des prix moitié moins élevés que le niveau actuel du marché parisien.

« Aujourd'hui, lorsque vous achetez - très cher - un appartement, vous devenez propriétaire à la fois du sol et des murs. L'idée consiste à n'acquérir que le bâti, pour une durée de 99 ans, le foncier restant la propriété de la Ville », explique Ian Brossat, adjoint au logement à la mairie de Paris.

En outre, les acquéreurs ne pourront pas réaliser de plus-value sur leur achat, le prix de revente étant plafonné. L'acquéreur pourra faire « *des travaux comme tout propriétaire* », assure l'élus communiste, mais il devra payer un loyer de deux euros le mètre carré par mois, et en cas de revente, la Foncière rachètera l'appartement à un prix révisé en fonction de l'inflation, mais déconnecté du marché de l'immobilier. « *Le vendeur ne perdra pas d'argent mais n'en gagnera pas non plus*, précise l'adjoint. *Ce n'est pas une simple expérimentation mais un véritable changement culturel de notre conception de l'accession à la propriété, qui a vocation à se développer massivement* ».

Ce modèle s'est inspiré des « Committees and trusts » américains, initiés notamment par Bernie Sanders dans les années 1980. Les Organismes Fonciers Solidaires sont des personnes morales, de droit public ou privé, à but non lucratif, agréés par le préfet, et ayant vocation à acquérir ou gérer du foncier et du bâti dans le cadre de ces baux. Les B.R.S. – baux réels solidaires – sont mis à profit pour l'accession à la propriété. Cette dissociation entre le bâti et le foncier va permettre à l'occupant, le propriétaire du logement, de bénéficier de droits réels sur son bien, y compris des droits de mutation – vente, donation, succession – et à l'O.F.S. d'encadrer les conditions de mutation, le prix de vente et le revenu de l'acquéreur étant plafonnés pour bien garantir un caractère anti-spéculatif du dispositif.

Concrètement, la ville de Paris s'apprête à bâtir quelque 500 logements qui seront mis à la vente pour environ 5000 euros du mètre carré, alors que le prix moyen s'approche de 10000 euros dans la capitale. Ces premiers logements, dont la livraison est prévue en 2022, seront construits dans la ZAC Bédier-Oudiné (XIIIe), la ZAC Saint-Vincent-de-Paul (XIVe), l'îlot Croisset (XVIIIe), la ZAC Gare des Mines (XVIIIe) et la ZAC Python-Duvernois (XXe).

L'accession à ces logements est également soumise à des conditions de revenu (4500 euros de revenu pour un couple avec un enfant, 5000 euros pour un couple avec deux enfants...). Les dossiers des candidats seront évalués par une commission de sélection basée sur le modèle de celle chargée de l'attribution des logements sociaux. Les subventions de la mairie s'élèveront à 15 millions d'euros pour les 500 premiers logements, auxquels il faut ajouter le prix de la construction de ces nouveaux immeubles.

Paris n'est pas la première ville française à avoir recours à un tel procédé. Depuis 2018, la ville de Lille teste également ce dispositif basé sur le « bail réel solidaire », rendu possible par la loi Alur (2014). Pour le moment, 15 logements ont été vendus en baux réels solidaires dans la ville où les loyers grimpent également à grande vitesse. À terme, la ville souhaite soumettre une centaine de logements sur les 1 000 construits chaque année à ce dispositif.⁶¹

⁶¹ Séparation du bâti et du foncier : la ville de Paris va mettre en vente 500 logements à 5000 euros par mètre carré – pour en savoir plus :

- <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/paris-va-mettre-en-vente-500-logements-a-moitie-prix-1150580>
- https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/11/24/la-ville-de-paris-va-proposer-a-l-achat-des-appartements-a-moitie-prix_6020304_3224.html
- <https://www.lejdd.fr/JDD-Paris/ian-brossat-nous-lancons-deux-mesures-chocs-pour-le-logement-a-paris-3807245>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement



A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

COP25 : LES NEGOCIATIONS CLIMAT CONTINUENT D'ACHOPPER SUR LE NIVEAU D'AMBITION ADEQUAT AVEC UN OBJECTIF +2°C	52
COP25 : DES NEGOCIATIONS DIFFICILES SUR LA MISE EN PLACE DE MARCHES CARBONE INTERNATIONAUX	55
RAPPORT WORLD ENERGY OUTLOOK : L'AIE DESSINE UN SCENARIO NEUTRE EN CARBONE.....	58
FONDS VERT POUR LE CLIMAT : LES PAYS DEVELOPPES PARVIENNENT A COMBLER LE DESENGAGEMENT DES ETATS-UNIS	61
EN 2019, UNE BAISSSE RECORD DE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR DE CHARBON DANS LE MONDE.....	62
PRODUCTION GAP REPORT : LE PNUE ALERTE SUR LA DECENNIE PERDUE ET INVITE A SE DETOURNER DES ENERGIES FOSSILES.....	65
UBER ENTRAINE BOUCHONS ET POLLUTION DANS LES GRANDES VILLES.....	67
PRES DE 15% DE LA PRODUCTION AGRICOLE MONDIALE EST PERDUE ENTRE LA RECOLTE ET LA VENTE AU CONSOMMATEUR FINAL	69

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

COP25 : les négociations climat continuent d'achopper sur le niveau d'ambition adéquat avec un objectif +2°C

Les négociations sur le climat à Madrid se sont terminées par un accord partiel demandant aux pays de se fixer des objectifs plus ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de respecter les termes de l'accord de Paris de 2015.

Peu de pays ont participé aux discussions de cette année avec des *Nationally Determined Contributions* (NDCs) actualisés pour atteindre les objectifs de Paris, bien que l'UE ait finalement convenu de son objectif à long terme d'atteindre l'objectif zéro émission nettes d'ici 2050. Les experts estiment que des réductions d'émissions plus ambitieuses sont nécessaires à l'échelle mondiale si l'on veut respecter l'engagement pris à Paris de ne pas dépasser les 2°C d'élévation des températures mondiales.

Cette année, les discussions annuelles de l'ONU se sont concentrées sur des questions techniques telles que le fonctionnement des marchés mondiaux du carbone (voir par ailleurs), un moyen par lequel les pays peuvent échanger leurs surplus en matière de réduction des émissions avec d'autres pays qui n'ont pas réduit leurs propres émissions assez rapidement.

Dimanche à midi, plus de 40 heures après la date limite des négociations, l'accord sur ce point était encore loin d'être conclu et la question devra être résolue l'année prochaine, lors de la COP26 qui se tiendra à Glasgow en Écosse.

On craignait que la question plus importante des futures réductions d'émissions ne soit également mise de côté, mais une « coalition ambitieuse » (High Ambition Coalition) composée de l'UE et de nombreux petits pays en développement a insisté pour qu'une résolution soit adoptée afin de demander à tous les gouvernements de formuler des NDCs renforcés de réduction du carbone.

Cette coalition a partiellement réussi, et espère maintenant exercer une pression politique sur tous les gouvernements pour qu'ils engagent des actions en ligne avec l'accord de Paris de 2015, dès 2020 en actualisant leurs plans climatiques nationaux.

Les pays ont convenu à Paris en 2015 de revoir leurs engagements climatiques d'ici 2020. Mais cette année, de nombreux pays insistaient pour que tous les pays soient clairement invités à présenter l'année prochaine des engagements plus ambitieux en matière de climat. Mais des pays comme la Chine et le Brésil se sont opposés à l'idée d'imposer aux pays l'obligation de présenter des engagements renforcés l'année prochaine, faisant valoir que la décision devrait appartenir à chaque pays. Ils ont plutôt fait valoir que l'accent devrait être mis sur les mesures prises par les pays en développement avant 2020 pour honorer leurs engagements antérieurs.

Alors que les pourparlers arrivaient à leur terme, les tensions ont augmenté après qu'un projet de décision ait supprimé tout appel aux pays pour qu'ils « actualisent » ou « améliorent » leurs plans climatiques d'ici 2020. Au lieu de cela, il ne les a invités qu'à les « communiquer » qu'en 2020 - un langage beaucoup plus faible qui n'impose aucune obligation d'ambition accrue.

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Il convient de noter que 80 pays ont déjà fait part de leur intention d'améliorer leurs engagements climatiques l'année prochaine. L'UE a convenu d'un objectif de "neutralité carbone" pour 2050, rejoignant ainsi 73 pays qui ont signé un objectif similaire.

Dans les dernières heures, les négociateurs fatigués se sont disputés sur le libellé des dispositions relatives aux « pertes et dommages », par lesquelles les pays en développement espèrent recevoir une aide financière pour les impacts qu'ils subissent en raison de la dégradation du climat. Les États-Unis ont été accusés d'avoir refusé d'accepter les demandes des pays en développement dans le cadre de ce qui est connu dans le jargon de l'ONU sous le nom de mécanisme international de Varsovie (WIM).

Le Brésil a bloqué un accord sur une disposition permettant aux gouvernements d'échanger des crédits carbone. Il a insisté sur le fait que ses puits de carbone - principalement les forêts, y compris l'Amazonie - devraient être pris en compte dans ses objectifs de réduction des émissions, tout en vendant à d'autres pays les crédits carbone issus de la préservation des forêts pour qu'ils soient pris en compte dans leurs objectifs d'émissions. D'autres pays ont déclaré qu'il s'agissait d'un double comptage qui minerait le système d'échange de droits d'émission de carbone.

Les gouvernements ont discuté de ces points pendant deux semaines, sans que les autorités n'accordent beaucoup d'attention à la question plus générale et plus urgente de savoir comment les pays peuvent accélérer leurs plans de réduction du carbone au cours de la prochaine décennie. Les manifestants à l'extérieur et à l'intérieur des couloirs ont souligné les avertissements scientifiques de plus en plus sévères et l'échec global à réduire les gaz à effet de serre jusqu'ici. Les recherches publiées au cours des entretiens ont montré que les émissions ont augmenté de 4 % depuis la signature de l'accord de Paris en 2015, et qu'il faudra réduire les émissions de plus de 7 % par an au cours de la prochaine décennie pour éviter des niveaux de chauffage dangereux (voir par ailleurs).

Les pays les plus vulnérables aux dérèglements climatiques en sont sortis largement déçus et ont appelé à plus d'action au cours de l'année prochaine. Sonam Wangdi, président du Groupe des pays les moins avancés, a déclaré : « *Cette COP n'a pas été en mesure de répondre à nos attentes en élevant l'ambition de répondre aux préoccupations de nos concitoyens et des jeunes du monde entier. Alors que les pays doivent apporter des améliorations transformatrices à leurs objectifs [de réduction des émissions] d'ici 2020, ce qui nous met sur la voie de la limitation du réchauffement à 1,5°C.* »

M. Wangdi a souligné les problèmes qui se posent déjà dans certains des pays les plus pauvres. « *Nos populations souffrent déjà des impacts du changement climatique. Nos communautés à travers le monde sont dévastées. Les émissions mondiales doivent être réduites de manière drastique et urgente pour limiter les nouveaux impacts, et l'aide financière doit être augmentée afin que nos pays puissent mieux faire face au changement climatique et à ses impacts.* »

Bien que certaines questions puissent maintenant être abordées lors de la prochaine réunion intersessions de Bonn en juin 2020, de nombreux points de friction clés devront être résolus à Glasgow lors de la COP26.

Tous les regards se tournent maintenant vers le Royaume-Uni, où le gouvernement conservateur nouvellement élu subira d'intenses pressions internationales pour mettre de l'ordre dans ses propres plans climatiques et accueillir une COP réussie qui, par essence, lance la mise en œuvre de l'Accord de

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Paris. Dans le même temps, le gouvernement britannique sera enfermé dans des négociations avec l'UE sur leur future relation après Brexit.

Les résultats d'un sommet UE-Chine en septembre et de l'élection présidentielle américaine en novembre pourraient tous deux jouer un rôle crucial dans l'ambition climatique, soit en envoyant un signal clair d'intention aux autres pays, soit, dans le cas des États-Unis, en renversant la décision de quitter l'accord de Paris.

Les sommets du G7 et du G20 qui se tiendront l'année prochaine seront tous deux organisés par des parties reconnues comme ayant joué un rôle perturbateur lors des récentes COP - les États-Unis et l'Arabie saoudite, respectivement.⁶²

Tableau : dates-clés des négociations climat en 2020

31 May-10 June 2020	UNFCCC intersessional in Bonn, Germany (the “52nd session of the subsidiary bodies”)
10-12 June 2020	G7 summit, Camp David, US
27 June-5 July	London Climate Action Week , UK
July 2020	Germany takes over EU presidency from Croatia
September 2020	EU-China summit, Leipzig, Germany
September 2020	UN secretary-general’s climate action summit, New York
15-30 September 2020	UN General Assembly , New York
21-27 September 2020	New York climate week , US
5-10 October 2020	Convention on Biological Diversity COP15 , Kunming, China
TBC	Pre-COP, Italy
3 November 2020	US presidential election
9-20 November 2020	COP26 in Glasgow, UK
20-21 November 2020	G20 summit , Riyadh, Saudi Arabia
31 December 2020	End of UK’s proposed transition period for leaving the EU

⁶² COP25 : les négociations climat continuent d’achopper sur le niveau d’ambition adéquat avec un objectif +2°C – pour en savoir plus :

- <https://www.climatechangenews.com/2019/12/16/cop25-achieved-next/>
- <https://www.theguardian.com/environment/2019/dec/14/un-climate-talks-drag-on-as-rifts-scupper-hopes-of-breakthrough>
- https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/12/15/climat-la-cop25-s-acheve-par-un-accord-depourvu-d-avancees-globales-significatives_6022942_3244.html

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

COP25 : des négociations difficiles sur la mise en place de marchés carbone internationaux

L'un des principaux résultats des négociations lors de la COP25 était censé être un ensemble de nouvelles règles régissant le nouveau marché mondial du carbone.

Ce marché a été créé par l'Accord de Paris, et l'établissement de ses règles est la principale partie restante de ce qu'il est convenu d'appeler le « Paris Rulebook », c'est-à-dire les détails très concrets du fonctionnement pratique de l'accord de Paris.

Selon le calendrier prévu, les pays auraient dû se mettre d'accord sur ces règles l'année dernière, mais la question a été reportée aux négociations de cette année. Lors de la COP25, des tensions ont de nouveau éclaté sur de multiples parties des règles, et aucun résultat n'a été convenu.

En fin de compte, deux paragraphes seulement résument les plans de poursuite des discussions en 2020. Les projets de textes issus des négociations de cette année ont ainsi servi de base aux négociations futures, ce qui signifie que les pays n'auront pas à repartir à zéro. Toutefois, aucun des textes n'a fait l'objet d'un consensus.

L'Australie et le Brésil ont continué de faire pression en faveur d'un système comportant des lacunes qui permettait un double comptage initial des réductions d'émissions et l'échange de crédits de l'ère Kyoto.

Mais d'autres pays affirment que cela minerait l'ensemble du marché. Alors que les tensions ont atteint leur paroxysme samedi, un groupe de 31 pays dirigé par le Costa Rica a signé les « Principes de San José », un ensemble de normes minimales visant à garantir l'intégrité du marché mondial du carbone.

Etant donné ce que beaucoup considéraient comme d'énormes problèmes avec les projets de textes actuels, il était bon que les négociations soient dans l'impasse et soient à nouveau reportées, dit Joe Thwaites, expert en financement climatique au WRI. *« Comme beaucoup de groupes l'ont dit, dans cette situation, aucun accord ne valait mieux qu'un mauvais accord qui aurait miné l'Accord de Paris. »*

Double comptage

L'Accord de Paris stipule clairement qu'un pays qui vend des réductions d'émissions par le biais de crédits compensatoires à un autre pays ne peut pas compter ces réductions d'émissions dans ses propres objectifs climatiques.

Mais même si presque tous les pays sont d'accord avec ce point de vue, un petit nombre d'entre eux – en particulier le Brésil – continuent de soutenir que cet « ajustement correspondant » n'est pas nécessaire au départ.

Le projet de texte le plus récent tentait de parvenir à un compromis sur ce point en déclarant que le double comptage ne serait finalement pas autorisé, mais en introduisant également une période d'opt-out, encore indéfinie pour cela.

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Li Shuo, responsable principal de la politique énergétique et climatique à Greenpeace Chine, a déclaré que l'interprétation de son organisation est que cette « disposition assez alambiquée » rendrait possible le double-comptage.

Reports des crédits du Protocole de Kyoto

Le nouveau système permettra d'échanger des crédits de réduction des émissions sur un marché du carbone. Il remplacera l'actuel mécanisme pour un développement propre (MDP), établi dans le cadre du protocole de Kyoto de 1997.

Certains pays, dont l'Australie, le Brésil et l'Inde, souhaitent pouvoir utiliser les anciens crédits MDP non dépensés dans le nouveau système. L'Australie prévoit ouvertement d'utiliser ses 370 millions de crédits MDP pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions.

Mais de nombreux pays craignent que le report du MDP n'inonde le marché de crédits bon marché qui ne représentent pas de véritables réductions d'émissions, compromettant ainsi l'intégrité du système dans son ensemble. En effet, les MDP représentent des réductions d'émissions réalisées bien avant 2020, l'année du début officiel de l'Accord de Paris, et il existe de sérieux doutes quant à savoir si de nombreux projets enregistrés au titre du MDP ont même entraîné des réductions réelles des émissions.

Il n'y a pas eu beaucoup de consensus à ce sujet lors de la COP25. Le projet de texte propose que les crédits de l'ère Kyoto puissent être comptabilisés par rapport aux engagements climatiques jusqu'en 2025, un point de vue que de nombreux pays trouvent inacceptable. Une grande partie du reste du texte reste vague.

Atténuation globale

Le texte de l'Accord de Paris demande que le nouveau marché du carbone permette une « *atténuation globale des émissions mondiales* ». Cela signifie essentiellement qu'elle doit générer des réductions d'émissions supplémentaires, plutôt que de simplement les compenser.

Le projet de texte actuel dit qu'au moins 2% des crédits transférés sur le marché devraient être automatiquement annulés pour permettre une atténuation globale.

Toutefois, la véritable lutte à ce sujet réside dans la question de savoir si une règle similaire devrait s'appliquer aux échanges effectués directement entre deux pays plutôt que par l'intermédiaire du marché mondial. L'Accord de Paris n'oblige pas spécifiquement ces types d'échanges à se traduire par une atténuation globale. Les blocs de négociation les plus progressistes font valoir qu'en l'absence d'une règle similaire pour le marché du carbone et les échanges bilatéraux, le système sera faussé en faveur des échanges bilatéraux.

Le projet de texte adopté à Madrid « *recommande vivement* » l'annulation volontaire de ces compensations bilatérales, quel que soit le montant réglé dans le cadre du mécanisme de marché. Il ne précise pas comment ces contributions volontaires pourraient fonctionner.

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

Part d'adaptation

Les pays ont déjà accepté d'utiliser une partie de l'argent transféré via le marché international du carbone pour des projets d'adaptation.

Dans le cadre du MDP, 2% des crédits sur le marché ont été utilisés pour financer le Fonds d'adaptation. Il s'agit là d'un flux de financement crucial pour les projets d'adaptation dans les pays vulnérables, qui ont tendance à recevoir beaucoup moins d'argent que les projets d'atténuation.

Un système similaire a déjà été mis en place pour le nouveau marché mondial du carbone, mais les pays ne se sont pas encore mis d'accord sur son montant, avec des options pour 2 % des recettes (généralement soutenues par les pays développés), 5 % (soutenues par les pays en développement) ou " x " %, toutes sur la table jusqu'à récemment. Le dernier projet le fixe à 2%, bien que cela pourrait changer dans les négociations futures.

Mais le vrai combat à ce sujet réside encore une fois dans la question de savoir si une « *part des recettes* » similaire pour l'adaptation devrait être mise en place pour les échanges bilatéraux de crédits.

Ne pas appliquer une mesure similaire pourrait signifier que l'échange bilatéral finit par être plus favorable que les mécanismes du marché du carbone, ce qui à son tour réduirait l'argent consacré à l'adaptation. Mais de nombreux pays ont des systèmes juridiques nationaux qui interdisent ce qu'ils considèrent comme une taxe imposée à l'échelle internationale.

Le projet de texte actuel tente de trouver le juste milieu en « *recommandant fortement* » que les échanges bilatéraux donnent la même proportion que le marché du carbone s'installe.

Garanties sociales et environnementales

Les groupes autochtones et les groupes de défense des droits de la personne réclament depuis longtemps que le nouveau mécanisme de marché veille à ce que les projets qu'il finance ne nuisent pas aux collectivités locales.

Ils ont fait pression pour que les nouvelles règles du marché du carbone exigent que les projets respectent les droits de l'homme, protègent les peuples autochtones et autres groupes vulnérables, consultent sérieusement les communautés locales et mettent en place un programme indépendant de règlement des différends pour les projets qui suscitent des conflits.

Bien que des éléments de ces projets aient fait l'objet de discussions au début des négociations, plusieurs d'entre eux ont été supprimés dans les projets initiaux, qui se sont succédé. Le projet de texte final ne mentionne pas les droits de l'homme, demandant seulement que les projets « *évitent les impacts environnementaux et sociaux négatifs* ». Il indique que des consultations devraient avoir lieu « *lorsque cela est compatible avec les dispositions nationales applicables* » et que d'autres mesures de sauvegarde pourraient être réexaminées d'ici 2028.

Plusieurs pays ont exprimé leur soutien à la protection des droits de l'homme lors de la dernière séance plénière, dimanche matin.

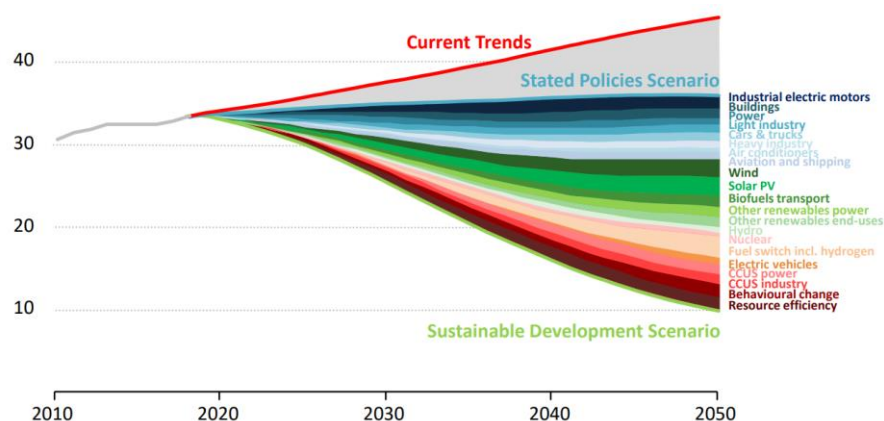
A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

Pour l'ensemble de ces éléments, les textes sont grandement inadéquats et videraient l'Accord de Paris de sa substance. Pour Erika Lennon, avocate principale au Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL), « *retarder la décision à la COP26 était la seule décision responsable.* »⁶³

Rapport World Energy Outlook : l'AIE dessine un scénario neutre en carbone

Dans son rapport annuel, qu'elle publie ce 13 novembre, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) présente un scénario compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Outre les traditionnelles statistiques mondiales en matière de production et de demande d'énergie ; le rapport dresse un scénario réduisant les émissions de CO₂ à 10 milliards de tonnes en 2040, sur une trajectoire visant la neutralité carbone vers 2070.

Figure : trajectoires d'émissions de CO₂ entre les scénarios « Stated Policies » et « Sustainable Development », par source de réduction (en Gt CO₂)



Source: AIE, World Energy Outlook 2019.

Il ne s'agit pas d'une première. En 2009, à quelques semaines du sommet climatique de Copenhague, l'AIE avait effectivement mis sur la table son « scénario 450 » nous promettant une stabilisation du réchauffement à 2 °C, l'un des objectifs de l'accord conclu à l'issue de la COP 21. Mais une décennie plus tard, les technologies ont évolué, les coûts de production de l'éolien, du photovoltaïque et du stockage d'électricité ont chuté dans des proportions inimaginables il y a 10 ans. Hier marginal, le véhicule électrique semble désormais en position de succéder au véhicule à moteur thermique.

Intégrant ces évolutions techniques et économiques, le « scénario durable » de l'AIE prend aussi en compte les objectifs de développement durable de l'ONU. Ce qui l'oblige à répondre à certaines questions vitales : comment procurer un accès universel à l'énergie vers 2030 ou abattre les pollutions urbaines imputables à la cuisson des aliments ou aux transports ? En outre, le nouveau programme de

⁶³ COP25 : des négociations difficiles sur la mise en place de marchés carbone internationaux – pour en savoir plus :

- <https://www.climatechangenews.com/2019/12/16/cop25-achieved-next/>
- <https://www.carbonbrief.org/cop25-key-outcomes-agreed-at-the-un-climate-talks-in-madrid>
- <https://news.un.org/en/story/2019/12/1053561>

A l'écoute de la planète :

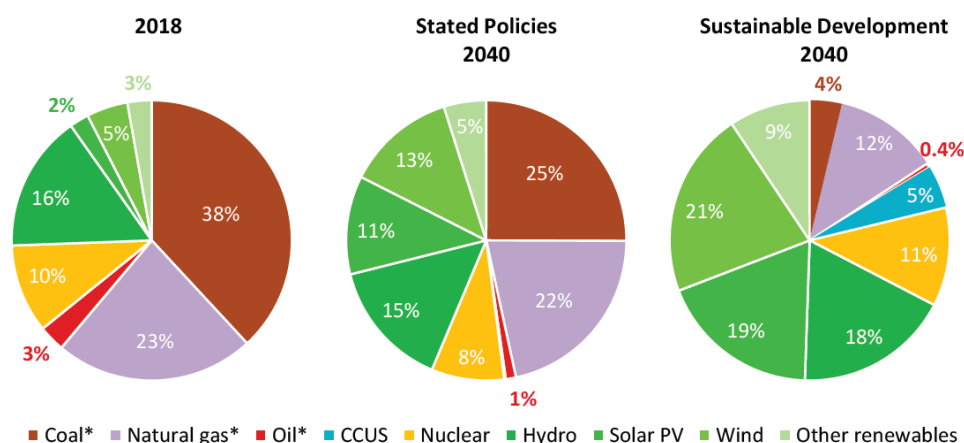
Climat, Energie & environnement

l'institution parisienne ambitionne non plus de plafonner à 2 °C la montée du thermomètre planétaire mais à 1,8 voire 1,5 °C. L'alerte donnée par le rapport spécial du GIEC d'octobre 2018 a fait son effet.

Sur quelles hypothèses s'appuient les auteurs de l'AIE ? D'abord, sur la capacité des gouvernements et des énergéticiens à bouleverser le mix électrique mondial en un temps record. En 2040, estiment-ils, les électriciens pourraient diviser par quatre la puissance de leurs centrales au charbon et au fioul et baisser de 10% celles des installations au gaz.

D'un autre côté, l'AIE estime qu'il leur faudra doubler la puissance de leur parc nucléaire, multiplier par 8 les capacités des parcs éoliens et photovoltaïques, quintupler celles des autres technologies renouvelables (biomasse, géothermie) et accroître de moitié le productible des centrales hydroélectriques. En 2050, la part des centrales à bas carbone dans la production d'électricité serait proche de 95%, contre 36% aujourd'hui.

Figure : production électrique par source (selon les scénarios SPS et SDS)



Source : AIE, World Energy Outlook 2019.

Résultat : un productible accru de 50% (à 35.562 TWh/an) et très fortement décarboné. En 2050, le parc électrique « durable » émettrait moins de 10 milliards de tonnes de CO₂ par an: le tiers des rejets carbonés du système électrique de 2018, pour une production supérieure de moitié. Le facteur carbone de l'électricité mondiale tournerait autour de 24 grammes de CO₂/kWh, contre 476 l'année passée. Le « net zéro » étant annoncé pour ... 2070, compatible avec l'Accord de Paris selon l'AIE.

Cet afflux d'électricité profiterait à tous. A commencer par les futurs habitants des mégapoles africaines (+600 millions en deux décennies !) et asiatiques qui auront enfin accès à une électricité décarbonée pour satisfaire leurs besoins vitaux. Mais aussi à l'industrie qui verra progresser son électrification et de facto diminuera ainsi son bilan carbone. Avec un taux d'électrification de 40% (contre 28% aujourd'hui), les usines du monde mettront sur le marché des produits dont le facteur carbone aura été divisé par quatre.

2050, c'est aussi, estime l'AIE, l'année de la consécration du véhicule électrique. Cette année-là, 72% des voitures neuves seront électriques. Le taux d'émission moyen de chaque véhicule sera de 21 grammes de CO₂ par kilomètre : huit fois moins qu'en 2018. Les progrès annoncés pour les camions sont moindres : déplacer une tonne sur un kilomètre propulsera 21 grammes de CO₂ dans l'atmosphère

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

: quatre fois moins qu'en 2018. Remplacer les combustibles fossiles s'avère difficile pour le transport aérien et maritime. Dans 30 ans, la marine marchande n'émettra que 435 MtCO₂ (moitié moins qu'en 2018). Loin devant l'aviation commerciale qui rejettera 625 MtCO₂, contre 1Gt en 2018.

L'amélioration annoncée des performances énergétiques du transport, de la mobilité, du logement et de l'industrie devrait permettre de stabiliser (voire de réduire légèrement) la demande mondiale d'énergie. Dans le meilleur des mondes possibles, la consommation d'énergie primaire pourrait être plafonnée aux alentours de 13300 millions de tonnes équivalent pétrole par an.

Certes, il s'agit d'une quasi-stagnation de la demande d'énergie primaire entre 2018 et 2040. Mais dans le même temps, la terre comptera 20% d'humains en plus ; 1 milliard de personnes supplémentaires auront accédé à l'électricité. Et 2,5 milliards auront délaissé les foyers ouverts à biomasse pour des cuisinières électriques, à gaz ou à GPL.

Pareille révolution ne sera pas gratuite, ni sans bénéfice. Globalement, l'AIE estime qu'il faudra lui consacrer un peu plus de 2500 milliards de dollars par an, au cours des trois prochaines décennies : un quart de plus que le montant annuel des investissements énergétiques mondiaux consentis entre 2014 et 2018. Considérable, diront certains.

Tout dépend du point de vue. Quelques jours avant la parution du rapport de l'AIE, le Fonds monétaire international (FMI) estimait qu'au rythme actuel, les conséquences des changements climatiques pourraient causer des dommages équivalents à 7% du PIB mondial.

Les gouvernements disposent, en outre, de marges de manœuvre considérables. Chaque année, rappelle le même FMI, les Etats consacrent plus de 5 000 milliards de dollars à minorer le prix de vente et le coût des externalités de ces énergies émettrices de CO₂ : 10 % de plus qu'en 2015.

La neutralité carbone n'est donc pas une douce utopie. Elle est à notre portée technique, économique et sans doute sociale. Elle impose, rappellent les auteurs du WEO 2019, une vision stratégique, des politiques pérennes et un courage politique certain.⁶⁴

⁶⁴ Rapport World Energy Outlook : l'AIE dessine un scénario neutre en carbone – pour en savoir plus :

- <https://www.iea.org/weo2019/>
- <https://www.euractiv.fr/section/climat/news/laie-voit-la-neutralite-carbone-a-portee-de-main/>
- <https://www.connaissancedesenergies.org/world-energy-outlook-2019-differents-scenarios-mais-toujours-beaucoup-denergies-fossiles-191113>
- <https://www.carbonbrief.org/profound-shifts-underway-in-energy-system-says-iea-world-energy-outlook>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

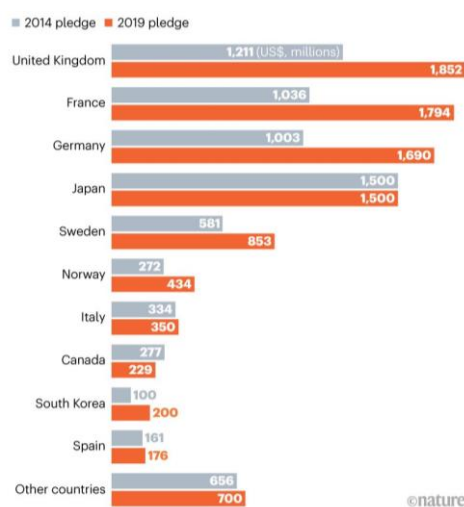
Fonds Vert pour le Climat : les pays développés parviennent à combler le désengagement des Etats-Unis

Ensemble, les pays développés se sont engagés à verser 9,8 milliards de dollars pour reconstituer le Fonds Vert pour le Climat, un fonds des Nations Unies qui aide les pays à faible revenu à réduire leurs émissions de carbone et à s'adapter aux effets du changement climatique.

Lors d'une conférence qui s'est tenue fin octobre à Paris, 27 pays ont promis de contribuer au dernier cycle de collecte de fonds pour le Fonds vert pour le climat (FCM). La valeur totale de ces promesses dépasse les 9,3 milliards de dollars promis lors du dernier cycle en 2014, malgré l'absence cette fois des États-Unis et de l'Australie.

Treize pays, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, se sont engagés à doubler au moins ce qu'ils ont fait il y a cinq ans, en monnaie nationale. D'autres annonces de contributions sont attendues dans les mois à venir.

Figure : les 27 contributeurs au Fonds vert pour le climat



Source : Nature.

Créé en 2010, le Fonds a alloué jusqu'à présent 5,2 milliards de dollars à des projets d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à travers le monde.

Les États-Unis ont engagé plus d'argent dans le cadre du GCF que tout autre pays en 2014, mais le président Donald Trump a depuis retiré 2 milliards de dollars des 3 milliards promis et a refusé de contribuer davantage au fonds. Cela a laissé un trou substantiel dans les coffres du fonds, bien que les pays européens aient largement comblé le manque à gagner.

Le fonds reste ouvert et il est probable que d'autres pays prendront des engagements dans les mois à venir. Les pays ont généralement l'occasion de faire des annonces sur le financement de la lutte contre le changement climatique lors de la Conférence annuelle des Nations Unies sur les changements climatiques. Joe Thwaites, analyste financier en matière de climat au World Resources Institute à

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Washington DC, indique que d'autres promesses pourraient venir de certains des pays en développement qui ont contribué au fonds en 2014, comme le Mexique et le Pérou. « *De leur point de vue, il est tout à fait logique d'attendre de voir ce que les pays qui ont l'obligation formelle de contribuer ont fait* », dit-il.

Les pays qui ont été bloqués par des processus politiques nationaux pourraient également augmenter le montant qu'ils ont dit qu'ils donneraient au cadre de coopération mondiale. La Belgique, par exemple, devrait contribuer davantage au fonds, car une résolution parlementaire visant à doubler sa contribution de 45 millions de dollars est arrivée trop tard pour être prise en compte dans son engagement le plus récent. Il est peu probable qu'une promesse de la part des États-Unis soit faite sous l'administration actuelle, mais cela pourrait changer en cas de victoire démocrate lors de l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Les pressions s'intensifient également sur les pays qui n'ont pas augmenté de façon substantielle leurs engagements pour 2014, comme le Canada, où le premier ministre Justin Trudeau vient de remporter un deuxième mandat. Le pays a pris le même engagement de 300 millions de dollars canadiens (environ 229 millions de dollars américains) qu'en 2014.⁶⁵

En 2019, une baisse record de la production d'électricité à partir de charbon dans le monde

Rare bonne nouvelle dans la lutte contre le réchauffement climatique : en 2019, l'électricité générée à partir du charbon est en passe de connaître une baisse de 3 %, la plus forte de l'histoire, selon une étude publiée lundi 25 novembre par Carbon Brief, une organisation d'analyse de données dans le secteur de l'énergie.

Pour Lauri Myllyvirta, l'auteur de l'étude, du Centre for Research on Energy and Clean Air, il s'agit d'un vrai tournant : « *L'ère de la croissance rapide des centrales à charbon est terminée. La question maintenant est de savoir si on arrive à faire baisser leur utilisation, ou si on stagne autour de ce niveau.* »

Son étude se base sur les données officielles de production d'électricité à travers le monde pour les sept à dix premiers mois de l'année, selon les statistiques disponibles par pays, et les extrapole sur l'ensemble de 2019. L'enjeu est majeur pour la lutte contre le réchauffement climatique. En 2018, les centrales à charbon étaient responsables de la moitié de la hausse des émissions mondiales de CO₂. Le recul de leur production pour 2019 permet d'espérer que les émissions de gaz à effet de serre stagneront cette année.

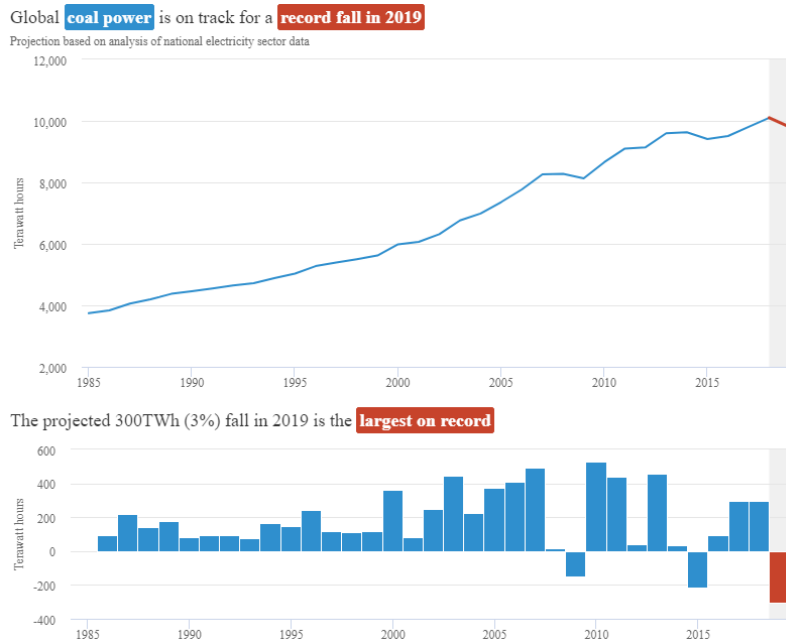
⁶⁵ Fonds Vert pour le Climat : les pays développés parviennent à combler le désengagement des États-Unis – pour en savoir plus :

- <https://www.greenclimate.fund>
- <https://www.nature.com/articles/d41586-019-03330-9>
- <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/le-fonds-vert-pour-le-climat-veut-atteindre-les-10-milliards-de-dollars-meme-si-les-etats-unis-ne-donneront-pas-un-dollar-147844.html>
- <https://www.eco-business.com/news/green-climate-fund-expands-support-to-more-than-100-developing-states/>

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Figure : production d'électricité à partir de charbon mondiale (et évolution annuelle)



Les centrales à charbon sont parmi les plus polluantes mais aussi les moins chères. Leur production d'électricité est en forte augmentation depuis des décennies. Elle a été multipliée par deux et demi en trente ans, pour atteindre un pic, en 2018, de 10 000 térawattheures. Le recul de 2019 n'est pour l'instant qu'une inflexion, permettant tout juste de revenir au niveau de 2017. En partie, la baisse n'est que le reflet du ralentissement économique mondial. En Chine, pays qui représente à lui seul la moitié des capacités, fonctionnant au charbon, installées dans le monde, la consommation d'électricité a progressé beaucoup moins vite cette année que les années précédentes, de même qu'en Inde.

En Occident, le charbon semble en revanche être entré dans une phase de déclin durable, amorcée depuis une quinzaine d'années et s'accéléralant depuis cinq ans. Ce carburant est tout simplement de moins en moins rentable, comparé au gaz ou aux énergies renouvelables.

L'électricité produite par les centrales à charbon a reculé au cours des huit premiers mois de l'année de 19 % en Europe et de 14 % aux Etats-Unis. « Dans l'Union européenne, le prix des émissions de CO₂ a atteint pour la première fois un niveau significatif (autour de 20 euros la tonne), rendant les énergies renouvelables plus rentables », explique M. Myllyvirta. Aux Etats-Unis, des normes plus strictes sur les émissions de gaz polluants et de particules fines, et la baisse du prix des énergies renouvelables, poussent aux mêmes conclusions : les investisseurs se dirigent désormais soit vers le gaz, soit vers le solaire et l'éolien.

Le déclin actuel n'est cependant pas suffisant pour limiter la hausse des températures à 2 degrés en 2050. Le charbon représente encore 30 % des émissions de CO₂ du secteur énergétique, et il faudra baisser son utilisation de 6 % par an pour respecter l'engagement de l'Accord de Paris, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) [Voir par ailleurs]. La Chine est le cœur du problème : c'est certes le pays qui investit le plus dans les énergies renouvelables et le nucléaire, qui n'émettent pas de CO₂, mais c'est aussi le pays qui compte le plus de projets de construction de nouvelles centrales à charbon.

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Les chiffres sont particulièrement préoccupants : la capacité de production de ces nouvelles installations équivaut à celle de l'Union européenne (environ 150 gigawatts de capacité installée), selon une étude de l'ONG américaine Global Energy Monitor rendue publique le 22 novembre.

Entre janvier 2018 et juin 2019, la Chine a raccordé au réseau 43 gigawatts supplémentaires de capacité électrique à base de charbon – ce qui suffit à annuler les efforts de baisse des émissions de gaz à effet de serre réalisés par ailleurs dans le monde. Les démarrages de ces nouveaux équipements sont l'aboutissement d'une vague de permis accordés entre 2014 et 2016 pour doper la croissance du pays avant le XIXe congrès du Parti communiste chinois.

Plus inquiétant, soulignent les auteurs du rapport, Pékin serait sur le point de relever son plafond de capacité de production à partir du charbon, fixé à un maximum de 1 100 gigawatts en 2016 par le treizième plan quinquennal. Les groupes charbonniers proposent au pouvoir d'augmenter ce plafond de 20 % à 40 % d'ici à 2035.

Les experts de Global Energy Monitor s'inquiètent du calcul de court terme que pourraient faire les dirigeants chinois : limiter le soutien aux énergies renouvelables en période de ralentissement économique et faire passer les préoccupations climatiques au second plan. Une étude de Bloomberg New Energy Finance, publiée le 18 novembre, confirme cette inquiétude : les financements dans les énergies renouvelables en 2018 sont passés de 122 milliards de dollars en 2017 à 88 milliards (80 milliards d'euros) en 2018.

Or, selon le GEM, la Chine devra avoir arrêté la majorité de ses centrales d'ici à 2035 pour atteindre les objectifs fixés par le Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat. Ce qui impliquerait que Pékin arrête des installations jeunes de manière anticipée – en moyenne, elles n'auront fonctionné qu'une vingtaine d'années.

Or, la plupart des centrales sont construites avec des financements qui prévoient un fonctionnement sur cinquante voire soixante ans. Pour l'AIE, en Asie on trouve plus de 1 400 gigawatts de centrales qui ont onze ans de moyenne d'âge, en théorie loin d'être mises à l'arrêt.

D'autant plus que la Chine poursuit également le développement du charbon hors de ses frontières, notamment en Asie du Sud-Est, en Afrique et même en Europe (Balkans). Les entreprises chinoises du secteur, et surtout les banques chinoises, se substituent aux acteurs européens ou aux institutions internationales qui cessent progressivement leur soutien au charbon. A ce rythme, le recul du charbon en Occident ne suffira pas.⁶⁶

⁶⁶ En 2019, une baisse record de la production d'électricité à partir de charbon dans le monde – adapté de :

- https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/11/25/en-2019-une-baisse-record-du-charbon-dans-la-production-d-electricite-a-travers-le-monde_6020393_3244.html

Pour en savoir plus :

- <https://www.carbonbrief.org/analysis-global-coal-power-set-for-record-fall-in-2019>
- <https://www.novethic.fr/actualite/energie/energies-fossiles/isr-rse/a-la-veille-de-la-cop25-la-chine-pointee-du-doigt-pour-son-addiction-au-charbon-147924.html>
- <https://endcoal.org/global-coal-plant-tracker/reports/out-of-step/>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

Production Gap Report : le PNUE alerte sur la décennie perdue et invite à se détourner des énergies fossiles

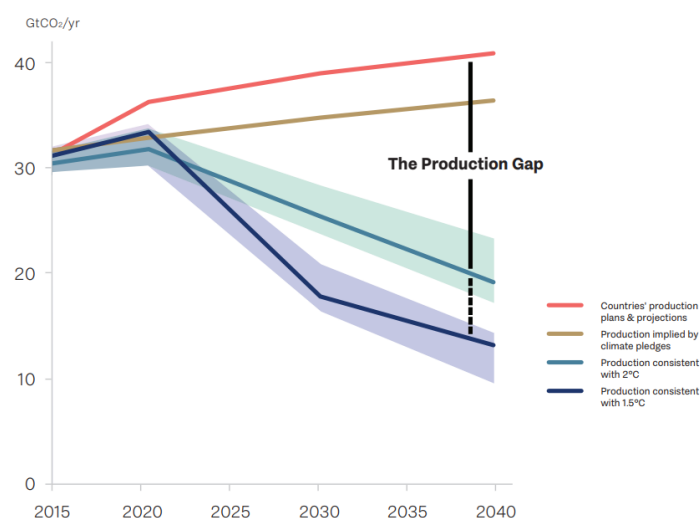
Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a publié un rapport selon lequel la production prévue de charbon, de pétrole et de gaz dépasse de loin les niveaux acceptables pour réaliser les objectifs de limiter la hausse des températures à +2°C par rapport aux niveaux préindustriels, tel que prévu par l'Accord de Paris sur le changement climatique. Le rapport appelle à mettre davantage l'accent sur la réduction de la production de combustibles fossiles afin d'atteindre les objectifs climatiques mondiaux et d'autres avantages en matière de développement durable tels que la réduction de la dégradation de l'habitat, de la pollution atmosphérique et hydrique et l'amélioration des résultats sanitaires.

Le rapport intitulé « The Production Gap : The Discrepancy Between Countries' Planned Fossil Fuel Production and Global Production Levels Consistent with Limiting Warming to 1.5°C or 2°C » est la première évaluation de l'écart entre les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et la production prévue de charbon, pétrole et gaz naturel des pays signataires de l'Accord.

Selon le rapport, les plans actuels du gouvernement entraîneront 39 milliards de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂), soit 53 % de plus de combustibles fossiles en 2030 qu'un niveau compatible avec la limitation du réchauffement à 2°C, et 120 % de plus que ce qui serait compatible avec une voie de 1,5°C. L'écart de production est le plus important pour le charbon, les pays prévoyant de produire 5,2 milliards de tonnes, soit 150 % de plus de charbon qu'avec une trajectoire à 2°C et 280 % de plus qu'avec une trajectoire à 1,5°C.

Figure : Emissions de CO₂ liées à la combustions d'énergies fossiles

L'écart de production de combustibles fossiles - la différence entre les plans de nationaux (NDC) et les trajectoires bas-carbone (1,5°C et 2°C), exprimée en émissions de dioxyde de carbone (CO₂) des combustibles fossiles - s'élargit entre 2015 et 2040.



Source : PNUE.

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Le rapport met en garde contre le fait que l'on n'a accordé qu'une « *attention politique minimale* » à la réduction de la production de combustibles fossiles. En plus de dépasser les seuils de 1,5°C et 2°C, la production prévue de combustibles fossiles des pays dépasse également les niveaux de production compatibles avec les contributions déterminées au niveau national (NDC) des pays signataires de l'Accord de Paris. Le rapport met en garde contre le fait que, bien que de nombreux pays aient déclaré leur intention de réduire leurs émissions, ils « *signalent le contraire en ce qui concerne la production de combustibles fossiles* », avec des plans et des projections d'expansion qui menacent encore plus la capacité des pays à atteindre les objectifs climatiques mondiaux. Dans ce contexte, le rapport souligne l'importance de promouvoir la cohérence des politiques afin d'aligner les politiques énergétiques et les objectifs climatiques.

Le rapport examine les plans de production et les perspectives en Australie, au Canada, en Chine, en Allemagne, en Inde, en Indonésie, en Norvège, en Russie, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Dans presque chacun de ces pays, la production de charbon, de pétrole et de gaz dans les plans et perspectives nationaux dépasse les niveaux projetés dans le Stated Policies Scenario de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui correspond approximativement aux niveaux nécessaires à la mise en œuvre mondiale des NDC.

Le rapport souligne l'adoption par plusieurs gouvernements de politiques visant à restreindre la production de combustibles fossiles, tandis que la plupart des pays se sont concentrés sur la demande, avec des politiques visant à accroître les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres technologies à faible émission de carbone. Quelques pays ont également pris des mesures du côté de l'offre pour limiter la production de combustibles fossiles. Par exemple, l'Inde et le Nigeria incluent des mesures du côté de l'offre dans leurs NDC. Les Gouvernements du Belize, du Costa Rica, de la France, du Danemark et de la Nouvelle-Zélande ont promulgué des interdictions partielles ou totales de l'extraction du pétrole et du gaz. L'Allemagne et l'Espagne éliminent progressivement l'extraction du charbon.

Le rapport recommande que les gouvernements recourent à un éventail d'options stratégiques pour aider les pays à mieux aligner la production de charbon, de pétrole et de gaz sur les objectifs climatiques. Parmi les recommandations figurent :

- des instruments économiques tels que la réforme des subventions aux énergies fossiles ;
- des approches réglementaires telles que l'interdiction de nouveaux permis d'extraction et des mesures visant à améliorer l'information et la transparence, y compris les rapports nationaux sur la production de combustibles fossiles ;
- et la fourniture de biens et de services par les gouvernements, notamment des plans de transition tels que des programmes de formation professionnelle et de protection sociale et des assurances pour les travailleurs.

En outre, le rapport souligne le rôle des processus climatiques de l'ONU et d'autres initiatives et coopérations internationales pour catalyser l'action et réduire la production de combustibles fossiles.⁶⁷

⁶⁷ Production Gap Report : le PNUE alerte sur la décennie perdue et invite à se détourner des énergies fossiles – pour en savoir plus :

- <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/30822/PGR19.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- <http://sdg.iisd.org/news/production-gap-report-urges-reducing-fossil-fuel-supply-and-use-to-achieve-climate-goals-sdgs/>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

Uber entraîne bouchons et pollution dans les grandes villes

Le géant américain Uber le clame fièrement sur son site Internet : « *nos équipes, nos processus et notre technologie peuvent aider à transformer les villes en des lieux plus sûrs, plus performants et plus beaux* ».

Dix ans après sa création, la célèbre application de réservation de chauffeurs, qui se présente comme une alternative à la voiture individuelle, a surtout causé des embouteillages et de la pollution dans des capitales déjà très congestionnées comme Paris, Londres ou Bruxelles.

Telle est la conclusion moins enthousiaste d'une étude inédite publiée jeudi 21 novembre. Réalisée par l'ONG européenne Transport & Environment pour Sierra Club, la principale association écologiste américaine, elle se fonde notamment sur les données collectées par Euromonitor, spécialiste des études de marché.

Uber est aujourd'hui implanté dans près de 800 villes dans le monde avec environ trois millions de chauffeurs. En quelques années, avec l'explosion des services de transport à la demande, le groupe américain est devenu la première compagnie de « taxi » à Londres (avec 3,5 millions d'utilisateurs en 2018) et en France (2,7 millions d'utilisateurs en 2017).

A l'échelle de l'Hexagone, le nombre de chauffeurs Uber a doublé en trois ans pour passer de 15 000 à 30 000. L'entreprise refuse de communiquer les chiffres sur Paris. Trop sensibles dans un contexte tendu avec des chauffeurs de taxis qui dénoncent une concurrence déloyale depuis l'arrivée du groupe américain dans la capitale en 2012. Selon l'étude, le nombre de chauffeurs Uber y aurait bondi de 10 000 à 20 000 entre 2016 et 2018. Les syndicats de taxis évoquent le chiffre de 40 000. Cette explosion ne s'est pas accompagnée d'un recul des taxis dont le nombre de licences reste stable à environ 17 000.

A Londres, le nombre de chauffeurs roulant pour Uber est passé de 25 000 à 45 000 sur la même période. Ils représentent plus de la moitié de l'ensemble des VTC (voitures avec chauffeurs). Les mêmes tendances sont observées dans d'autres capitales européennes. A Bruxelles, le nombre de chauffeurs Uber a plus que triplé, passant de 500 en 2017 à 1 800 en 2019. A Madrid, qui contrairement à Barcelone a décidé de ne pas réglementer le secteur des VTC, près de 2 000 nouvelles licences ont été enregistrées depuis le début de l'année. Et Uber a désigné l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne comme ses prochaines routes à conquérir.

Transport & Environment (T&E) a cherché à évaluer l'impact environnemental de cette démultiplication des trajets en Uber. Le nombre de kilomètres parcourus par un chauffeur de VTC ou de taxi conventionnel est en moyenne cinq fois supérieur à celui d'un particulier. Selon les données du secteur, un chauffeur Uber parcourt environ 58 000 kilomètres par an à Paris et 48 000 kilomètres à Londres.

-
- https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/11/26/climat-apres-une-decennie-perdue-les-etats-doivent-reduire-drastiquement-leurs-emissions_6020537_3244.html
 - <https://www.unenvironment.org/news-and-stories/story/lost-decade-climate-action-hope-emerges>
 - <https://www.carbonbrief.org/unep-1-5c-climate-target-slipping-out-of-reach>

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Uber ne communiquant pas les modèles composant sa flotte, T&E a retenu la norme des véhicules neufs vendus en 2018 pour caractériser les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), soit 165 grammes de CO₂ par kilomètre. Ainsi, l'ONG estime que les trajets en Uber génèrent environ 335 000 tonnes de CO₂ par an à Londres et 180 000 tonnes à Paris. Soit l'équivalent de la quantité de CO₂ rejetée par 250 000 voitures individuelles. Or, le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre en Europe (27%) et, par ailleurs, le seul qui ne décroît pas.

Mauvais pour le climat, ces trajets ne participent pas non plus à une amélioration de la qualité de l'air dans les grandes agglomérations. Selon les dernières données publiques disponibles, 90 % des VTC enregistrés en France fin 2017 carburait au diesel. Or, les véhicules diesel sont la première source d'émission d'oxydes d'azote, un gaz très toxique qui empoisonne les villes.

Forts de cette étude, Sierra Club et une large coalition d'ONG lancent, jeudi 21 novembre, une campagne en Europe et aux Etats-Unis visant à convaincre Uber de proposer uniquement des véhicules propres d'ici à 2025 dans les principales villes où le groupe est implanté. L'association Respire, qui porte l'action en France, entend profiter des élections municipales de mars 2020 pour sensibiliser candidats et électeurs sur ce point. « *Le diesel tue, et Uber ne peut pas rester complice de cette forme de pollution de l'air. L'entreprise doit arrêter de travailler avec des véhicules qui sont toxiques* », réagit Olivier Blond, le président de Respire.

A Londres, sous la pression des pouvoirs publics, Uber s'est engagé à passer au tout électrique d'ici à 2025. Aujourd'hui, un tiers de sa flotte aurait déjà basculé. Le géant américain assure avoir consacré une enveloppe d'environ 50 millions de livres (58 millions d'euros) pour aider ses chauffeurs à choisir l'électrique.

Contacté par Le Monde, Uber France indique que 3 400 véhicules hybrides et électriques sont aujourd'hui disponibles via son service Uber Green et qu'un « bonus » de 4 000 euros a été mis en place pour aider les chauffeurs à « *faire leur transition vers l'électrique* ».

Ce service peine cependant à trouver son public, le nombre limité de véhicules allongeant le temps d'attente. En outre, les véhicules électriques génèrent de « *faibles revenus* » pour les chauffeurs en raison de coûts d'acquisition élevés et du temps d'immobilisation nécessaire pour recharger les batteries.⁶⁸

⁶⁸ Uber entraîne bouchons et pollution dans les grandes villes – adapté de :

- https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/11/21/uber-ajoute-des-bouchons-et-de-la-pollution-dans-les-grandes-voies-6019948_3244.html

Pour en savoir plus :

- <https://www.transportenvironment.org/publications/how-much-does-uber-really-cost>
- <https://www.transportenvironment.org/press/uber-adds-pollution-and-traffic-european-cities-too>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

Près de 15% de la production agricole mondiale est perdue entre la récolte et la vente au consommateur final

Selon le rapport de 2019 sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA), environ 14 % des denrées alimentaires sont perdues entre la récolte et la vente au détail. Un rapport phare de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la SOFA, fournit les dernières estimations des pertes et des déchets alimentaires, et expose les coûts et les avantages de la résolution des problèmes de la source à la tablette.

La SOFA 2019 identifie les « points critiques de perte » à travers la chaîne d'approvisionnement alimentaire, expliqués comme les points où les pertes alimentaires ont la plus grande ampleur, le plus grand impact sur la sécurité alimentaire et les plus grandes dimensions économiques. Le rapport constate que la récolte est le point de perte critique le plus fréquemment identifié pour tous les types d'aliments. Des installations d'entreposage inadéquates et de mauvaises pratiques de manutention sont également les principales causes des pertes d'entreposage à la ferme. Pour les fruits, les racines et les tubercules, l'emballage et le transport semblent également essentiels. Les points de perte critiques peuvent éclairer les mesures visant à réduire à la fois les pertes et le gaspillage.

En ce qui concerne les déchets alimentaires, la publication souligne l'importance de réduire le gaspillage lié à la durée de conservation limitée et au comportement des consommateurs, par exemple en exigeant des produits alimentaires qui répondent à des normes esthétiques et des incitations limitées pour éviter les déchets alimentaires. Il note que les pertes et les déchets sont généralement plus importants pour les fruits et légumes que pour les céréales et les légumineuses à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, à l'exception des pertes à la ferme et pendant le transport en Asie orientale et du Sud-Est.

En ce qui concerne les pertes, le rapport constate que dans les pays à faible revenu, les pertes de fruits et légumes frais sont davantage attribuées à la mauvaise infrastructure que dans les pays industrialisés. Par exemple, de nombreux pays à faible revenu perdent de grandes quantités de nourriture en raison de mauvaises installations de stockage, comme les entrepôts sans réfrigération. Dans le cas des pays à revenu élevé, même s'ils disposent d'installations de stockage adéquates, les pertes se produisent pendant le stockage en grande partie à cause d'une panne technique, d'une mauvaise gestion de la température, de l'humidité ou du surstockage.

Dans l'ensemble, les conclusions de la SOFA visent à aider les gouvernements à analyser les contraintes et les compromis pour des interventions plus efficaces en matière de pertes alimentaires et de déchets. La publication souligne que les liens entre les pertes et les déchets alimentaires et la durabilité des systèmes alimentaires sont complexes et dépendent du contexte. Il recommande qu'elles soient bien comprises afin de formuler des politiques efficaces visant à répondre aux préoccupations environnementales par la perte de nourriture ou la réduction des déchets.

Par exemple, l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources alimentaires à un stade de la chaîne d'approvisionnement peut faire baisser les prix des denrées alimentaires et donc stimuler la demande aux stades suivants, ce qui peut ensuite conduire à une augmentation de l'utilisation globale des ressources. Le rapport conseille en outre aux décideurs d'envisager que les mesures visant à

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

réduire les pertes ou les déchets alimentaires peuvent également avoir un impact négatif sur l'environnement (par exemple, l'utilisation d'emballages pour protéger et conserver les aliments peut entraîner une augmentation des niveaux de pollution plastique, tandis que la réfrigération qui empêche les pertes entraîne des émissions de GES).

Le rapport souligne que la réduction des pertes et des déchets alimentaires entraîne généralement des coûts et recommande que les agriculteurs, les fournisseurs et les consommateurs ne prennent des mesures que si les bénéfices sont supérieurs aux coûts de réduction. La SOFA recommande de modifier les mesures incitatives pour les divers intervenants de la chaîne d'approvisionnement en déterminant les options qui augmentent les avantages nets ou qui fournissent une meilleure information sur les avantages nets actuels de l'action. Il souligne également que, sans aide financière, les acteurs privés des pays en développement et en particulier les petits exploitants risquent de ne pas être en mesure de supporter les coûts initiaux élevés associés à la mise en œuvre de mesures de lutte contre les pertes alimentaires.⁶⁹

⁶⁹ Près de 15% de la production agricole mondiale est perdue entre la récolte et la vente au consommateur final – pour en savoir plus :

- <http://www.fao.org/3/ca6030en/ca6030en.pdf>
- <http://sdg.iisd.org/news/the-state-of-food-and-agriculture-2019-report-explores-food-waste-and-loss-points/>
- <https://intpolicydigest.org/2019/11/26/regional-collaboration-to-resolve-food-insecurity/>

Pour aller plus loin

EVENEMENTS CLES..... 72

A DECOUVRIR 73

Evènements clés

DECEMBRE

3 décembre 2019
France
Giving Tuesday

Seconde édition en France de cette campagne mondiale pour célébrer la générosité avec plus de 100 événements.

<https://givingtuesday.fr/>

2 au 13 décembre 2019
Madrid, Espagne

UNFCCC COP25

Sommet de l'ONU sur le climat, présidé par le Chili, qui pose de nouvelles étapes à mener dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat.

<https://cop25.cl/>

19 décembre 2019
Paris, France
Co-construction du bien commun

Webinaire de la plateforme « l'innovation territoriale en actions ! ». Il abordera le volet politique, stratégique et opérationnel du changement systémique incarné par l'ODD 17.

<https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/>

JANVIER

20 et 21 janvier 2020
Paris, France
Conférence annuelle du SDSN France

Pour son 1^{er} anniversaire, le SDSN, réseau des solutions durables, consacre une journée au changement d'échelle des projets liés aux ODD, puis un focus sur l'enseignement supérieur et les ODD.

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-odd-de-la-bonne-pratique-au-changement-systemique-85223735487>

22 et 23 janvier 2020
Paris, France
Parlement des Entrepreneurs d'Avenir

Pour fêter ses 10 ans, le Parlement se tiendra au siège de l'OCDE sur le thème : « Humanisons le progrès ». 2 jours pour s'inspirer, échanger et agir au service d'une société plus humaine.

<https://parlement2020.entrepreneursdavenir.com/>

31 janvier 2020
Paris, France
20 ans du Mouvement associatif

A l'occasion de ses 20 ans, Le Mouvement associatif invite à une journée de réflexion et d'échange avec la citoyenneté pour fil rouge.

<https://www.droitdecite.org/>

FEVRIER

26 février 2020
Paris, France
S'adapter pour survivre

Suite à la COP 25, le Comité 21 organise un colloque à l'Assemblée Nationale pour croiser des regards scientifiques, d'acteurs publics et privés sur l'adaptation au réchauffement climatique.

<https://www.comite21.org/>

MARS

17 et 18 mars 2020
Paris, France
Conférence de fundraising pour l'enseignement supérieur

Cette 15^{ème} conférence thématique de l'AFF va exposer les pratiques innovantes de collecte de fonds pour la recherche et l'enseignement supérieur.

<https://www.fundraisers.fr/fundraising-agenda/>

A découvrir

Guide « Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises », par le Comité 21⁷⁰



Ce guide pratique propose pour la première fois, au niveau territorial, des pistes très concrètes pour mettre en œuvre localement les 17 Objectifs de développement durable - ODD.

Co-rédigé avec 14 partenaires, ce guide vise à répondre à 4 enjeux principaux. Il permet de connaître et contextualiser l'Agenda 2030, et son articulation avec l'Agenda 21 et la feuille de route nationale des ODD. Il vise aussi à aider les collectivités à prioriser leurs actions en explicitant le lien entre les 17 ODD et les 3 niveaux de collectivités (bloc communal, département, région). Il propose 17 fiches pour approfondir chaque ODD, avec des exemples très concrets de projets de territoires pour creuser localement les cibles. Enfin, il donne la parole à des collectivités pionnières, pour mettre en perspective la stratégie retenue par ces collectivités pour y intégrer les ODD, au regard de l'identité et de l'histoire de chaque territoire, à l'échelon communal, intercommunal, départemental et régional.

Référentiel « Evaluation partenariale en pratique », par Le RAMEAU⁷¹



Face à un mouvement où les alliances entre acteurs d'univers différents deviennent la norme, comment « faire alliance » ? C'est toute la question de l'ODD 17. Bien que la co-construction ne soit qu'un moyen, elle a été établie comme objectif pour souligner que la méthode restait encore très largement à inventer pour que les relations soient équilibrées, durables et à très forte valeur ajoutée sociétale.

Pour y parvenir, le cadre évaluatif d'une démarche avant tout empirique est structurant. Fort de près de 14 ans d'expérimentations innovantes, Le RAMEAU en livre les enseignements. Ce référentiel permet à la fois de prendre du recul sur le mouvement de co-construction à l'œuvre, d'aider les organisations et les territoires à définir la « juste » démarche dont ils ont besoin, et oriente vers les données, outils et méthodes qui correspondent à leurs objectifs.

Direction de la publication : Charles-Benoît HEIDSIECK, Bernard SAINCY

Rédaction : Marion BAUDIN, Charles-Benoît HEIDSIECK, Sidney LAMBERT-LALITTE, André LETOWSKI, Lydie RECORBET, Sylvain REYMOND & Yann ULLIAC

Maquette : Amélie FOURMY

⁷⁰ Guide « Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises » du Comité 21 - à télécharger : <http://www.comite21.org/ressources/ouvrages/index.html?id=13375>

⁷¹ Référentiel « L'évaluation partenariale en pratique » - à télécharger : http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2019/11/Referentiel2019_LR_HD_Pages.pdf